

CIRCUMINCESSANTE CHARITÉ

LE plus inquiétant, à lire l'« AVERTISSEMENT » que la “Commission doctrinale de la conférence des évêques de France” (CEF) nous a fait l'honneur de nous adresser l'an dernier, est de tomber sur cette déclaration : « *Nous n'aborderons pas ici le débat sur la théologie de la Trinité et la formule malheureuse présentant le Père, le Fils et l'Esprit-Saint comme “trois êtres divins”.* » Référence ? Blanc sur la fréquence... Peut-être un auteur que cite notre Père pour le réfuter ?

Au moment où ils abolissent la traduction post-conciliaire du Symbole de Nicée-Constantinople, par lequel nous professons notre foi, traduction qui nous imposait depuis des années de confesser Jésus-Christ non pas « *consubstantiel* » au Père, mais de « *même nature* » ! Le Père, le Fils et le Saint-Esprit « *de même nature* » (divine) ? comme Pierre, Paul et Jean sont trois « *êtres* » de même nature « *humaine* » ! Après des années de reniement du concile de Nicée, notre épiscopat est revenu à la « *consubstantialité* » qui, seule, exprime sans altération le mystère de la *CIRCUMINCESSANTE CHARITÉ* unissant ces trois “*Personnes*” en une seule « *substance* » ; c'est pourquoi on les dit « *consubstantielles* ». Le courant d'eau vive qui coule du Cœur du Père dans le Sacré-Cœur de son Fils retourne au Père comme un “retour de flamme”. Cette “Flamme” d'Amour est le Saint-Esprit.

La prière enseignée par l'ange précurseur de Marie à trois enfants au Portugal en 1916 les a introduits dans ce mystère, et les a laissés prosternés jusqu'à terre, répétant la prière qu'il leur avait apprise :

« Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je vous adore profondément, et je vous offre les très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est lui-même offensé. Par les mérites infinis de son très Saint Cœur et du Cœur Immaculé de Marie, je vous demande la conversion des pauvres pécheurs. »

Les conséquences de cette incertitude de la foi de nos évêques dans le mystère de la circumincessante charité divine s'aggravent au paragraphe suivant :

« Plus désolante est la doctrine concernant la Vierge Marie qui serait dotée d'une âme éternelle

ayant précédé non seulement sa naissance mais la création d'Adam et Ève à laquelle l'âme de Marie aurait participé, par son union mystique avec l'âme éternelle du Christ. Ces théories sont absurdes et sont tout à fait contraires à l'anthropologie chrétienne qui voit dans la conception naturelle d'un enfant le début de l'existence de sa personne (corps, âme et esprit) et jamais une préexistence d'une âme sans corps. Ces théories se rapprochent d'anthropologies païennes ou extrême-orientales, incompatibles avec l'anthropologie biblique. »

Vraiment ? C'est bien vite dit ! La question mériterait un examen plus approfondi que cet anathème lancé à la légère. Dans son étude du *MYSTÈRE DE JÉSUS* (CRC n° 64, janvier 1973), notre Père avait envisagé l'hypothèse selon laquelle l'âme de Jésus a été créée avant son corps : « Peut-être Dieu avait-il déjà créé, tout premiers, cette Âme, cet Esprit humain, ce Cœur individuel en attente d'incarnation, afin que tout se réalise comme par son Ordre et selon un arrangement historique auquel il présidât ? Il ne paraît pas tout à fait insensé de le soutenir. De toute manière le Christ, grandissant en âge et en sagesse, aura inventorié l'héritage qu'il assumait et se le sera approprié par volonté humaine. Ainsi tout le passé du monde est en lui récapitulé et par ses mérites reconquis. » (*op. cit.*, p. 14)

Vingt-cinq ans plus tard, au retour de son exil que lui infligea Mgr Daucourt, évêque de Troyes, il nous disait dans un sermon, le 11 février 1997, en la fête de Notre-Dame de Lourdes : « Tout ce qui convient à Dieu par nature convient à Marie par grâce, disent les saints. Grignon de Montfort par exemple : “*Jésus-Christ l'ayant choisie pour compagne indissoluble de sa vie (cela commence à sa naissance à Bethléem ou à Nazareth avec sa conception) et de sa mort, de sa gloire, de sa puissance*”, il semble que c'est à partir de l'Annonciation par Gabriel quand Jésus est conçu, mais avant ?

« Avant, c'est compliqué, avouait notre Père. Voilà que je me trouve, de mois en mois, contraint de parler de ces choses qui mettent tellement en rage mes adversaires. Justement, chaque fois que l'on fait un progrès, on est l'objet d'une persécution de Satan.

« Il est connu que sœur Marie-Aimée de Jésus, carmélite très sainte, a écrit une vie de Jésus au moment où Renan écrivait la sienne, pour contrer Renan par l'inspiration divine. Cette religieuse montre comment Jésus, de toute éternité, a son âme humaine. L'âme humaine de Jésus a une très grande importance. Il y avait déjà une existence spirituelle de Jésus avant son Incarnation. C'est très délicat parce que quelle est la différence entre l'âme de Jésus qui est sa nature humaine créée, qui est spirituelle, et sa nature divine, l'Esprit divin qu'est Jésus dans sa Personne ? C'est un mystère qui englobe aussi celui de la préexistence de l'âme de la Sainte Vierge dans ce mouvement de la circumincessante charité divine.

« Il semble que, de toute manière, la nature humaine de Jésus ait été non seulement "conçue" de toute éternité par son Père, mais qu'elle ait acquis, déjà partagé quelque chose de l'existence de l'être même de Jésus. Il n'y a pas de nouveauté en Dieu. Dieu est éternel. C'est insondable. Il n'y a pas de changement en Dieu, dit saint Thomas. Donc, Jésus est de toute éternité, Dieu, oui, évidemment. Mais alors, comment Jésus a-t-il commencé d'exister ? Il a commencé à exister dans le temps, mais déjà il existait de toute éternité. Si on pousse, on nie la réalité de l'Incarnation, puisque Dieu est toujours le même. Mais saint Jean nous rapporte les paroles du Christ : qu'il est venu d'auprès de Dieu et qu'il y retournera. Le Fils de Dieu est dans l'éternité, et, au moment où il entre dans le temps, il y avait déjà, de toute éternité, au moins cette présence de sa nature humaine, selon l'esprit. Je m'arrête là. »

Notre Père ajoutait néanmoins :

« La parole de Louis-Marie Grignion de Montfort semble aller dans le sens du mystère de la préexistence de l'âme de la Vierge Marie. Ou, si vous admettez la division tripartite qu'on trouve une fois dans saint Paul : l'âme, l'esprit, le corps, on dirait que, si Dieu s'est fait pour compagne et épouse de son Fils chéri, la Vierge Marie, qu'il lui a donné d'avance tous les privilèges que son Fils lui-même possède, il faut penser qu'il y a une existence antérieure de Marie auprès de Dieu et que ce n'est pas son corps, ce n'est pas son âme, forme de son corps, car les deux sont liés l'un à l'autre, c'est son esprit.

« À Lourdes, quelque nouveauté nous est révélée quand la Vierge Marie se dit l'Immaculée Conception. C'est une préparation de son épiphanie finale, de son ultime apparition, la plus parfaite, qui sera la dernière apparition promise à Fatima. »

En tout cas, cette controverse nous fait comprendre l'importance que Notre-Dame donne à la récitation du chapelet : « *Récitez le chapelet tous les jours afin d'obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre.* »

ANNONCIATION.

Le premier mystère joyeux de notre rosaire est celui de la conception virginale qui a suivi immédiatement le "Oui" de la Vierge : « *Qu'il me soit fait selon votre parole.* » Cet instant est le plus important, le plus grandiose de toute l'histoire humaine pour l'éternité. Notre Père le décrit ainsi :

« La Vierge a été fécondée par l'intervention de Dieu, Un, c'est-à-dire tout ensemble du Père, du Fils et du Saint-Esprit [...]. Admirons comment cette créature est l'objet d'une nouvelle création, si l'on peut dire, d'une intervention miraculeuse que la science peut expliquer et qui n'est pas grand-chose, mais ce miracle, c'est Dieu qui l'a fait dans son être pour susciter une vie nouvelle c'est-à-dire un corps qui puisse recevoir immédiatement une âme et cette âme, c'est une âme de Dieu fait homme. » (sermon du 27 mars 1993)

Quel rapport avec les « *anthropologies païennes ou extrême-orientales* » ? ! Quant à la préexistence de l'âme de la Sainte Vierge, cette pensée est si peu "absurde" qu'elle est venue à l'esprit de sainte Louise de Marillac, comme « *une pensée toute sienne de la Conception de l'Immaculée* » qu'il me faut citer intégralement en l'accompagnant du commentaire « *extasié* » signé frère Georges de Jésus-Marie :

IMMACULÉE CONCEPTION

« *La veille de la Conception de la Sainte Vierge ayant entendu la lecture de l'épître de ce jour [« LE SEIGNEUR M'A CRÉÉE AU DÉBUT DE SES DESSEINS, AVANT SES ŒUVRES LES PLUS ANCIENNES. DÈS L'ÉTERNITÉ, JE FUS SACRÉE, DÈS LE COMMENCEMENT, AVANT L'ORIGINE DE LA TERRE » (Pr 8, 22-23)], j'eus en songe la vue d'une grande obscurité en plein midi, ne paraissant que peu au commencement et suivie d'une nuit très obscure qui étonnait et effrayait tout le monde. Je sentais seulement soumission à la divine Justice. Cette obscurité passée, je vis le plein jour venir, et en quelque partie de l'air fort élevée, j'y vis comme une figure de celle qui nous représente la Transfiguration, qui me semblait être figure de femme.*

« *Néanmoins, mon esprit fut surpris de grand étonnement qui me portait à reconnaissance vers Dieu, mais telle que mon corps en souffrait, et m'éveillant sur cela, je souffris quelque temps encore ; et la représentation m'en est toujours demeurée en esprit, contre l'ordinaire de mes songes, me représentant cette première grâce en la Vierge être le commencement de la lumière que le Fils de Dieu devait apporter au monde.*

« *En ma méditation sur le sujet de l'épître, voyant que la Sainte Église appliquait à la Sainte Vierge son être devant la Création du monde, mon esprit y*

a acquiescé, pensant que non seulement elle était de toute éternité en l'idée de Dieu par sa prescience, mais encore préférablement à toute autre créature pour la dignité à laquelle Dieu la destinait de Mère de son Fils. Il a su être voulu avant la création de toutes choses terrestres qui pouvaient être témoins du péché de nos pères. Dieu a voulu faire un acte de sa volonté spécifiée pour la création de l'âme de la Sainte Vierge, et ce pourrait aussi avoir été un acte effectif, ce que je soumetts entièrement à la Sainte Église, ne m'en servant que pour en honorer davantage la Sainte Vierge, et lui renouveler notre dépendance en général de la Compagnie, comme ses plus chétives filles, mais la regardant aussi comme notre très digne et unique Mère.

« Que soient aimés Jésus et Marie !

« Adorez la Vierge que Dieu a voulu racheter avant la créer, et lui représentez l'état de votre conscience, et lui demandez qu'elle obtienne l'amendement de votre vie, et le délivrement de vos plus urgentes nécessités, comme un plus grand amour à son Fils et une plus forte liaison à sa divinité humanisée. » (ÉCRITS SPIRITUELS DE LOUISE DE MARILLAC, éd. 1983, p. 730 ; cf. CRC n° 353, février 1999, p. 33)

UN SONGE PROPHÉTIQUE

Commentaire "extasié" de notre Père, signé frère Georges de Jésus-Marie.

« *L'épître de ce jour* » est la prosopopée de la SAGESSE qu'on lit au Livre des PROVERBES, chapitre 8, appliquée par la liturgie de cette "fête de la Conception" à la Vierge Marie.

La sainte a rêvé sur ce texte dont elle avait entendu la lecture avant de se coucher et de s'endormir. Le songe se déroule en plusieurs phases. Elle a vu d'abord une « obscurité » inhabituelle « en plein midi », comme serait un début d'éclipse, grandissant lentement jusqu'à « une nuit très obscure », comme serait une éclipse totale. Étonnement « de tout le monde » : on n'avait jamais vu pareille noirceur, en plein midi ! Effroi, comme il arrive toujours aux animaux les jours d'éclipse. Mais ici, il s'agit de ténèbres spirituelles.

La sainte, pour sa part, en éprouve plutôt une disposition de soumission intime « à la divine Justice ». Ce songe vient de Dieu, comme une vision d'Apocalypse, avertissement d'un châtement mérité. Soumission : que Sa volonté soit faite !

Un autre tableau succède au premier, dans une cohérence qui montre bien l'origine surnaturelle de ce songe. Comme à la fin d'une éclipse, la clarté du jour revient et paraît, en un ciel « fort élevé », qui est le séjour de Dieu (2 Co 12,2 ; Ep 4,10), « comme une figure de celle qui nous représente la Transfiguration » : point de frayeur cette fois, mais surprise « de grand étonnement » et action de grâces, accompagnée d'une

souffrance physique cause de son réveil. Comme il arriva aux disciples, témoins de la Transfiguration du Seigneur sur le mont Thabor, annonçant sa glorification à venir, mais par la souffrance (Mt 17,12).

« Contre l'ordinaire » des songes qui se dissipent au contact de la réalité, celui-là impose l'identité de la « figure de femme » aperçue en rêve, et l'interprétation de sa « Transfiguration » comme « le commencement de la lumière que le Fils de Dieu devait apporter au monde ».

LA PRÉEXISTENCE DE LA SAINTE VIERGE

La Transfiguration de la Mère annonce celle du Fils avec une antériorité qui ramène la méditation de la sainte à la prosopopée de la Sagesse, l'« épître » du jour, où cette antériorité est marquée par rapport à toute la création. L'application qu'en fait la Sainte Église à la Vierge Marie se conjugue avec la vision du songe de sainte Louise pour imposer l'idée de la préexistence de la Sainte Vierge, formulée par la sainte religieuse avec une précision admirable. Elle marche d'un bon pas dans ce sentier si étroit, si élevé... comment ne pas la suivre lorsqu'elle pousse la barrière des théories abstraites, scolastiques ?

Rien ne distingue la Vierge des autres créatures dans la pensée de Dieu si elle ne s'y trouve que par la « prescience » en laquelle Dieu connaît tout, dans son éternel présent, de ce qui est sur terre, au ciel et dans les enfers. Mais la Sainte Église fait davantage : elle applique à la Sainte Vierge « son être devant la Création du monde ». Qu'est-ce à dire ? Pour le comprendre, il suffit de redire, avec la liturgie des fêtes de la Sainte Vierge, les textes inspirés : « *Le Seigneur m'a créée au début de ses desseins, avant ses œuvres les plus anciennes.* » (Pr 8,22) Le latin dit *possedit me*, « *m'a possédée* », mais le verbe hébreu *qanani* est traduit par le grec : « *m'a créée* ». Et d'ailleurs, le Livre de l'ECCLÉSIASTIQUE dit bien qu'« *avant toutes choses fut créée la Sagesse* » (Si 1,4) ; c'est cette Sagesse personnifiée qui se trouve si souvent identifiée à la Sainte Vierge par la liturgie, disant : « *Celui qui m'a créée m'a fait dresser ma tente. Il m'a dit : "Installe-toi en Jacob, entre dans l'héritage d'Israël."* Avant les siècles, dès le commencement, il m'a créée, éternellement je subsisterai. » (Si 24,8-9) Au propre de la messe du 8 décembre, la lecture, empruntée au Livre des PROVERBES, continue : « *Dès l'éternité, je fus sacrée, dès le commencement, avant l'origine de la terre.* » (Pr 8,23) Le verbe hébreu *nâsak* est le même que celui du Psaume 2, touchant le Messie : « *C'est moi qui ai sacré mon roi sur Sion, ma montagne sainte.* » (Ps 2,6)

« *Le chaos primitif n'existait pas encore et j'étais déjà enfantée (et ego jam concepta eram).* » (Pr 8,24) Le

même verbe hébreu *hûl* revient au verset suivant : « *Quand il n'y avait point de sources jaillissantes, avant que ne fussent implantées les montagnes, avant les collines je fus enfantée (ego parturiebar).* » (Pr 8,25)

Appliqué à l'« être » de la Sainte Vierge, ce texte lu en latin par sainte Louise évoque successivement sa « *conception* » (et *ego jam concepta eram*) puis sa naissance (*ego parturiebar*) ; saint Jérôme a introduit cette nuance entre les deux emplois du même verbe hébreu.

À tout cela, l'esprit de la sainte religieuse a « *acquiescé* » avec une vigueur extraordinaire, « *pensant que non seulement elle était de toute éternité en l'idée de Dieu par sa prescience, mais encore préférablement à toute autre créature pour la dignité à laquelle Dieu la destinait de Mère de son Fils* ». Ce n'est donc pas tant par une antériorité temporelle qu'elle précède les autres créatures, mais c'est par la place qu'elle tient dans la pensée de Dieu. Toutes les autres créatures ensemble ne sont rien en comparaison de la Vierge Marie choisie par Dieu pour être la Mère de son Fils. Sa dignité est l'expression de cette vocation, de ce rôle qu'Elle va jouer, Dieu le sait. Et Elle aussi le sait.

« *Il a su...* » Qui « *il* » ? « *Son être* » : mot choisi entre mille avec un merveilleux à-propos métaphysique, pour désigner « *son être* » dans son existence concrète, tellement parfait qu'il était déjà existant, consistant : elle a su qu'elle avait été voulue « *avant la création de toutes choses terrestres qui pouvaient être témoins du péché de nos pères* ». La Vierge Marie est l'Immaculée Conception parce qu'elle est venue avant la création, avant que le péché originel n'apparaisse, et même avant qu'aucune créature ne survienne qui pourrait un jour en être témoin. Elle est tout à fait séparée, antérieure donc dans sa venue auprès de Dieu, chez Dieu, à tout ce qui va être abîmé, souillé par le péché.

« *Dieu a voulu faire un acte de sa volonté spécifiée pour la création de l'âme de la Sainte Vierge* » : dès le moment où Dieu a décidé de la faire exister, il l'a vue, il l'a « *conçue* », il lui a donné d'être, comme Celle qui *saurait* être la Mère de Dieu. Elle est venue à l'être d'une manière tout à fait particulière, création de cette âme avant même qu'il soit question de son corps.

« *Et ce pourrait aussi avoir été un acte effectif.* » C'est véritablement un acte divin particulier, qui fait venir à l'existence l'âme de la Vierge Marie avant même qu'aucune autre créature n'apparaisse, ange, homme, terre ou ciel. En raison de sa vocation de Mère de Dieu qui la met au-dessus de tous et de tout. Et donc, la Vierge Marie est avec Dieu, existentiellement, bien avant le péché originel ; avant le commencement du monde, elle est coéternelle à Dieu. Saint Thomas lui-même n'y saurait contredire, lui qui admet comme métaphysiquement plausible, sur la foi d'Aristote, l'éternité de la matière !

« *Ce que je soumetts entièrement à la Sainte Église* » : admirable réserve ! couronnant une extraordinaire audace ! N'y ayant là aucune curiosité indiscreète, ni vanité... mais seulement le désir d'« *honorer davantage la Sainte Vierge* », par sublime tendresse et dévotion envers notre Mère plus divine qu'humaine, comme infinie par participation ; elle *est* dans l'amour infini, elle est la liberté de l'amour infini, de toute éternité, parce qu'elle a toujours existé et qu'elle existera toujours. Voilà ce qu'on osera peut-être dire un jour, dans le sillage de sainte Louise de Marillac... et de l'abbé de Nantes.

« *Et lui renouveler notre dépendance* », dans les termes proposés par la « *pensée* » qui vient ensuite, comme l'expression de la consécration, renouvelée chaque 8 décembre, par la « *Compagnie des Filles de la Charité* », depuis sa fondation et jusqu'aujourd'hui.

« *Adorez la Vierge* » : comme on adore la Croix, à cause de Jésus qui y est attaché ; ou le Saint Suaire en raison du Précieux Sang dont il est empreint. Sachant qui Elle est, quoi de plus légitime ? (CRC n°353, p. 33-34)

MÉDIATRICE UNIVERSELLE

Au concile Vatican II, la Vierge Notre-Dame fut un signe de contradiction. Au terme de furieux débats, elle fut reléguée au dernier chapitre de la constitution *LUMEN GENTIUM* sur l'Église. Le chapitre premier, qui traite du dessein de salut de Dieu Père, de la mission du Fils, et de la sanctification de l'Église par le Saint-Esprit, la passe sous silence ! Sans elle, pourtant, il n'y aurait pas d'Église parce qu'il n'y aurait pas de Christ... Et ce Christ nous est donné selon le dessein du Père dans l'Esprit, par Marie. Cette vérité, soulignée par saint Irénée et tous les Pères bien avant saint Louis-Marie Grignion de Montfort, aurait dû conduire le Concile, s'il avait opéré dans la « *continuité* » de la Tradition vivante, comme le prétendait le pape Benoît XVI, à définir la médiation universelle de la Vierge Marie, Mère de Dieu. Au lieu de cela, on lit au numéro 62 de *LUMEN GENTIUM* :

« *Ce rôle subordonné de Marie, l'Église le professe sans hésitation ; elle ne cesse d'en faire l'expérience ; elle le recommande au cœur des fidèles* », etc.

Alors que la prière millénaire de l'Église, citant l'Écriture, ne cesse de la mettre au commencement et à la fin des œuvres du Très-Haut.

Dès lors, ce qui réveille notre espérance de l'éternité à venir, du Ciel bienheureux où nous allons, tandis que, tels Noé et ses enfants, nous sommes seuls à y croire et à mépriser les plaisirs et les désolations de cette vie, ce qui nous fait prendre la mesure de cette éternité réelle du Ciel, c'est l'Éternité antérieure de la très Sainte Trinité, parce que nous percevons que quelqu'un des nôtres en était déjà témoin, et convivie, et bienheureuse Reine couronnée.

CIRCUMINCESSANTE CHARITÉ.

Il faut placer ici, en conclusion du commentaire de notre Père, cette admirable "protestation" filiale :

« Je ne veux pas disputer avec les théologiens, disait-il dans une ultime méditation, pour savoir de cette présence de Marie dans les siècles des éternités divines, si elle est de toujours à toujours, ou de l'origine des temps à la fin des temps et des jours, ou du moment de la création du premier homme et de la première femme, je n'en saurais discuter sagement, et encore moins sais-je, comme eux tous le savent indubitablement ! si cette présence de Marie au Père, au Fils, au Saint-Esprit, et son amour d'elle, répondant au leur, est encore une simple conception idéale, une pensée de Dieu, oui ! si MARIE est éternellement et à jamais une première et merveilleuse idée divine, figée dans l'immuable éternité de la sagesse divine, là où, sans le savoir, le sentir ni le vivre, nous sommes aussi, et toutes choses, des idées... ou si MARIE est dès l'aurore du monde, dès avant le lancement du balancier de la grande horloge cosmique, le *big-bang* initiateur, si elle est déjà esprit et cœur, âme vivante, déjà notre Reine, avant notre autorisation d'exister, éternellement saisie d'admiration, adorante, et dans une pureté supérieure à celle d'aucune créature décevante de ce Dieu qui se propose à son regard et à ses lèvres spirituelles comme Père, Époux et Roi, Esprit infus en elle, en plénitude d'amour mutuel, trinitaire, éternel.

« Je ne sais ! Qui le sait ? Je ne sais même pas ce que veulent dire les sages et les savants, quand ils pensent qu'en Dieu sont des Idées éternelles, et des Amours de ces Idées, et des vouloirs être de ces Idées aimées, sans que pourtant rien n'en existe vraiment, pas même une miette, laissant pendant une éternité d'avant ce qui sera plus tard, dans les années d'après, le monde et toute son histoire, des myriades d'anges bien chantant, et des multitudes d'êtres humains, saints et saintes bien vivants pour une destinée bienheureuse, laissant mon esprit écartelé entre la pensée d'un *Dieu d'avant*, éternellement et nécessairement solitaire en ses trois Personnes se réjouissant l'une l'autre et la troisième sans aucun témoin, ni aucune confidente, ni fille, ni épouse, ni mère – mon Dieu, quel ennui pour vous ! – et passant d'un saut-en-longueur-record, à l'avenir du monde, après sa fin, à la pensée de ce même *Dieu d'après*, éternellement et gracieusement comblé de multitudes d'anges et de saints remplissant, enfin ! toutes les immenses salles et chambres de son céleste palais !

« Il me vient alors une demi-mesure. Une modeste manière d'intermédiaire entre *le Tout d'avant*, absolument dépourvu de cadeau de Noël, ni mère, ni enfant nouveau-né dans la crèche, et *le Tout d'après*, absolument encombré de milliards d'adorateurs, et cet intermédiaire, c'est une Immaculée Idée des Personnes

divines faite Vierge vivante, adorante, aimante... si petite qu'Elle ne porte aucune ombre à la solitude, à l'unicité, à la perfection ni à l'altière béatitude du Dieu d'Aristote, l'Acte pur... et cependant qu'en Elle déjà se trouve créée une telle merveille et perfection de sagesse, de soif d'adoration, et de vaillant amour, que tout le poids et le volume et le nombre et la figure du reste de l'univers n'y ajoutent pas le moindre surcroît d'être, de vie, de vertu.

« Au point que, si seulement les théologiens et les métaphysiciens me donnaient la permission d'imaginer la toute sage et belle, et espérante et aimante Immaculée Conception : MARIE toujours Vierge, dans les embrassements éternels du Père et du Fils l'envahissant de leur Esprit d'amour saint et créateur, il me semble qu'avant le monde tout le monde était déjà en Elle, en son Cœur Immaculé et, qu'après, tout ce monde s'y retrouvera sans que rien en Dieu n'ait vraiment changé, cependant que pour nous autres, changement inouï, d'une seule fois et pour toujours, enfantés de Marie, créés pour Elle par la divine TRIADE, nous serions en ce court intervalle passés du néant à l'être et de l'être terrestre à la béatitude céleste.

« La différence n'est pas grande, et c'est pourquoi je ne retiendrai même pas l'attention de nos vrais philosophes et de nos grands théologiens dont je ne suis même pas le dernier. La différence n'est émouvante que pour les simples et les pauvres, les ignorants et les martyrs de la vie, parce qu'ils espèrent fortement, immensément *ALLER LA VOIR UN JOUR AU CIEL DANS LA PATRIE !* mais ils n'en ont vraiment la certitude qu'en pensant d'Elle que depuis toujours, évidemment, elle est, ELLE, dans les bras du Bon Dieu, qu'ils se connaissent et s'aiment absolument depuis toujours ! et qu'enfin si Jésus est, il a bien fallu qu'éternellement elle ait été sa mère terrestre et qu'elle soit toujours de même, Marie Immaculée, la Mère du Bon Dieu ! Alors, elle nous connaît bien, elle sait bien ce que nous sommes, que nous n'étions que misère et même rien du tout, que nous sommes devenus à travers les milliards d'années, à sa prière, sous son regard, objets de miséricorde et donc que bientôt nous serons transformés de misère en miséricorde, en gloire et béatitude auprès d'Elle dans le sein du Père, de notre bon Père Céleste.

« Tout cela dit par manière de louange à MARIE, comme en un prologue de pauvre à l'Évangile de MARIE, sans prétention, et faites comme si c'était du délire sans consistance d'un esprit simplement dérangé...! » (25 décembre 1997)

LA MÈRE DU BEL AMOUR.

L'Ancien Testament dessinait déjà, sous le voile des figures, ce que révèle le Nouveau : le mystère surnaturel d'un Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. Très

sainte et très auguste Trinité, éternelle, antérieure aux trois personnes qui l'annoncent et la préfigurent dès le premier chapitre de la Genèse, Yahweh Dieu, Créateur, « *Adam, fils de Dieu* » (Lc 3, 38), et Ève.

Le baptême nous introduit dans cette Famille de Dieu que le péché nous avait fait renier, nous rendant le pouvoir d'appeler notre Créateur "*Notre Père*", à l'imitation du Fils, Verbe de Dieu, qui était au commencement avec Dieu, qui était Dieu (Jn 1,1) ; et, près de lui, que découvrons-nous ? Une troisième Personne, procédant du Père et du Fils, le Saint-Esprit qui conçoit l'Immaculée, que le Père veut donner à son Fils pour Épouse, et à tous les baptisés pour Mère.

Dès lors, comme l'enfant connaît d'abord sa mère, et ne connaît qu'elle, apprenant d'elle à se tourner vers son père, la première personne que rencontre le baptisé, nouveau-né de la divine Famille, c'est la Vierge Marie, et il adhère à cette Mère Immaculée d'un élan spontané d'enfant. Créature parfaite, inaccessible au mal, à la chair, au monde et à Satan, touchante par sa beauté et sa grâce, sa tendresse et sa douceur, sa virginité, sa ferveur et sa piété, compagne de Dieu aujourd'hui et de toute éternité, elle tient visiblement la place de l'Esprit invisible qui l'habite et la remplit de ses sept dons. Elle nous montre le Fils béni de ses entrailles, notre Chef et notre Sauveur Jésus-Christ.

Devenir enfants de Marie, c'est être sauvés par Elle, lumière de nos yeux, c'est entrer dans une vie nouvelle, de *circumincessante charité*, pure de tout mélange mondain. Elle est la Porte du Ciel, par où l'on entre dans la vie intime des Personnes divines, dans ce circuit d'amour du Père et du Fils et du Saint-Esprit. En effet, dans la bouche de Marie, le témoignage de saint Jean prend une force singulière : « *Le Verbe s'est fait chair et nous avons contemplé sa gloire.* » (Jn 1, 14) Bien avant l'Apôtre,

elle se savait « *en communion avec le Père* » (1 Jn 1,1-3). Non pas le Dieu des gnostiques, ni celui des païens, ni même celui des juifs qui s'obstinent à le reléguer dans une solitude sans Fils ni Esprit. Mais « *le Père* » qui ne fait qu'un seul Dieu « *avec son Fils Jésus-Christ* » (*ibid.*). Dans le Cœur Immaculé de cette Vierge Mère de Dieu, il est une *joie* (Lc 1,28), fruit de cette « *communion* » qui déferle, encore aujourd'hui, jusqu'à nous, portée par ces lignes ardentes de Jean l'Évangéliste devenu son Fils par adoption. Elles nous invitent à marcher « *dans la lumière* » qui est Jésus-Christ comme Lui-même l'a proclamé pendant sa vie ici-bas (Jn 8,12).

Il est vrai que cette théologie mystique est d'une hardiesse inouïe. Pour celui qui se met à telle école, la "vie surnaturelle", la grâce ne sont plus de simples notions scolastiques juxtaposant je ne sais quel facultatif couronnement de l'édifice de l'ordre naturel achevé en soi et pour soi, tel qu'on l'étudie dans la philosophie d'Aristote et de saint Thomas. Au contraire, l'ordre naturel n'a été créé que pour être le piédestal de l'ordre surnaturel : « Il est insuffisant de dire que Jésus a choisi ce qu'il y avait de plus beau dans le destin des hommes. Ce serait croire vraiment qu'il n'était pas encore né au temps de la création du monde et que la Sagesse divine avait décidé de la vie humaine sans prévoir son Incarnation. Bien au contraire, Dieu ne mit des lois si nobles dans sa créature, au jour où il la forma de l'argile primitive, qu'en vue de la manifestation de son Fils Bien-Aimé. » (Georges de Nantes, *LETTRE À MES AMIS* n° 5, Noël 1956)

Ainsi a-t-il créé en l'homme le besoin d'aimer une femme pour lui donner la faculté d'aimer la Vierge Marie d'un amour irrésistible et, en elle, son Hôte mystérieux, l'Esprit-Saint, Dieu lui-même. Et par elle vaincre le diable, échapper au monde, garder la pureté de la chair et l'humilité de l'âme, l'ardeur du cœur.

« JEUX DE LANGAGE ET RUPTURE AVEC L'ÉGLISE »

Je soupçonne Mgr Alexandre Joly, docteur en ecclésiologie, membre de la "commission doctrinale" de la CEF, signataire de son "Avertissement", d'être le rédacteur de la troisième partie du document.

Sous ce titre, je comprends que l'auteur nous accuse de cacher notre schisme, « *rupture avec l'Église* », en jouant avec les mots, « *jeux de langage* ».

Par exemple, « *en déplorant une soi-disant incapacité du Magistère et des théologiens à résoudre les problèmes auxquels ils prétendent proposer, eux, des solutions [...], ils sont capables d'affirmer ensuite, en cas de difficulté, que ce qu'ils ont dit reste dans le champ de la recherche théologique et qu'ils attendent même avec sérénité la contradiction et la souhaitent, sûrs qu'elle aidera à la manifestation de la vérité.*

« *Or, dans l'ensemble des textes publiés par la CRC, on trouve une manière fautive de se situer en Église, devant le Magistère. L'enseignement de l'Église sur les vérités de la foi n'est pas accueilli religieusement mais jugé ou déformé.* »

Non pas "jugé" mais *accusé* : les Actes du concile Vatican II, et des papes Paul VI et Jean-Paul II sont accusés d'avoir substitué à « *l'enseignement de l'Église sur les vérités de la foi* », des erreurs qui sont contraires à l'enseignement de tous les Conciles et pontificats qui les ont précédés, de saint Pierre à Pie XII.

Accusation d'hérésie, de schisme et de scandale développée en trois livres que la commission doctrinale de la CEF ignore, et qui en appellent au magistère infallible du Souverain Pontife.

La commission doctrinale de la CEF rappelle, citation du Code de droit canonique à l'appui, « l'obéissance due aux Pasteurs sacrés en ce qui concerne la foi et les décisions prises "en tant que chefs de l'Église" ». Elle précise : « L'opinion à exprimer ne peut en aucun cas prévaloir sur ce qui est "contenu dans la Parole de Dieu écrite ou transmise par la Tradition, en même temps proposé par le magistère solennel ou ordinaire et universel de l'Église." »

Toute la question est précisément de savoir si oui ou non les Actes du concile Vatican II contredisent « la Parole de Dieu écrite ou transmise par la Tradition proposée par le magistère solennel ou ordinaire et universel de l'Église ».

ÉTRANGE LIBERTÉ AU FONDEMENT INTROUVABLE

Il est insensé de déclarer l'homme libre de penser, de parler et d'agir comme il veut en toutes matières, et plus que partout ailleurs en matière de religion. Car Dieu commande souverainement en ce domaine ! Et l'Église du Christ aussi commande ! Et la liberté de l'un faisant obstacle à celle de l'autre, la liberté de la vérité l'emporte, enlevant tout droit à l'erreur ! Et l'État ne peut admettre toute liberté individuelle, surtout de caractère prétendument sacré, sous peine de se détruire lui-même...

Il fallut, sous les coups de boutoir de la "minorité" traditionaliste, délimiter cette fameuse liberté religieuse qu'on avait d'avance promise au monde. Pour éviter l'idée de « liberté morale » « qui pourrait valoriser l'indifférentisme ou un faux irénisme ou encore le laïcisme des pouvoirs publics et des écoles », on « fera usage de l'expression "liberté civile et sociale en matière religieuse"... » Il ne s'agit déjà plus de liberté dans « les rapports de l'homme avec Dieu »,... ni dans « les relations entre fidèles et autorité ecclésiastique » car, si l'Église proclame l'anarchie partout ailleurs, elle n'en veut pas chez elle !

Bien plus, pour tenter de rallier la minorité au projet, dans le désir que manifeste Paul VI d'obtenir l'unanimité, « une substantielle addition a été introduite dans le n° 1. On y trouve les éléments suivants ; a) Il n'y a qu'une seule religion vraie, qui subsiste dans l'Église catholique et apostolique ; b) Les hommes sont tenus de rechercher la vérité, et d'y adhérer ; c) Ces devoirs touchent et obligent la conscience des hommes ; d) La liberté religieuse confinée au domaine civil, n'interfère pas avec la doctrine de l'unique vraie religion qu'elle laisse intacte ; e) Toutefois cette déclaration entend développer la doctrine des Souverains Pontifes sur les droits inviolables de la personne humaine et sur l'organisation juridique de la cité temporelle. »

Après de telles limitations et contradictions, que

Le point focal de cette contradiction est la proclamation de la liberté religieuse. « *Proposée solennellement par le magistère* » au concile Vatican II, certes, mais « condamnée par le magistère solennel et ordinaire et universel », c'est-à-dire *toujours et partout*, jusqu'au concile Vatican II exclusivement où cette étrange liberté a été proclamée comme une nouveauté sans le moindre fondement.

L'abbé de Nantes en a fait la démonstration sans réplique : « Je dis qu'il y a eu brigandage et forfaiture. Je regrette que personne n'ait alors quitté le Concile pour se laver de toute complicité avec l'hérésie ainsi proclamée. »

restait-il logiquement de la "liberté religieuse" ? Rien, rien que le contenu de l'ancienne notion plus loyale de "tolérance". D'où le ralliement de nombreux opposants. Mais, en fait, les rappels d'orthodoxie n'étaient là que pour la montre, pour égarer les esprits vraiment catholiques. L'erreur qui leur était contradictoire allait passer sous ce pavillon mensonger. L'erreur, c'est l'affirmation du droit strict et universel de l'Homme et de toute communauté humaine à la liberté religieuse dans le domaine des activités civiles et sociales. « *Que nul ne soit empêché, que nul ne soit forcé* », c'était le refrain de nombreuses allocutions pontificales, c'est l'essentiel de notre Déclaration : immunité de l'individu et des associations en matière de religion.

Sur quel fondement asseoir ce droit nouveau ? Qui veut la fin veut les moyens. Autant le Concile voulait la Liberté, autant il ne savait lui trouver de fondement valable ; il alla de l'un à l'autre et finalement se contenta de faux-semblants.

1. *Doctrine de la liberté de conscience.* On crut très simple tout d'abord de s'appuyer sur la théorie classique du droit de l'homme de suivre sa conscience même erronée, car chacun doit toujours vouloir ce que lui dicte sa conscience. On citait un passage de *PACEM IN TERRIS*, sur « le droit d'honorer Dieu suivant la juste règle de sa conscience – ou, selon le texte italien, suivant la règle de sa droite conscience – et de professer sa religion dans la vie privée et publique ».

On jouait sur le velours. Mgr Pavan explique l'équivoque merveilleuse de cette phrase ambiguë, et il sait bien de quoi il parle, lui qui est l'auteur réel de l'encyclique ! C'est désopilant de le voir supputer les sens possibles et choisir le sens hérétique pour lequel il a lui-même conçu ce texte ! Et le Père Hamer de conclure donc que « les deux thèses ont droit de cité » ! Voilà l'erreur moderne introduite à égalité avec la vérité classique. La conscience

faussée a maintenant le droit de gouverner, non seulement la conviction intime du sujet mais son action civile et sociale. Toutes les autorités humaines (hiérarchie catholique exceptée !) doivent rester au garde-à-vous devant toute expression publique et communautaire de la religion individuelle ! Ce subjectivisme incontrôlable réglant la vie objective de la société humaine était un délire... Les cardinaux Ottaviani et Browne, entre autres, s'y opposèrent. Le Père de Broglie donna par la suite une leçon de théologie morale élémentaire aux Pères conciliaires.

L'argument dut être abandonné. On chercha autre chose !

2. Doctrine de la "vocation divine". Chacun est libre de répondre à sa "vocation divine". Le terme est édifiant et vague à souhait, on se précipita. Comme un "fondu" au cinéma, il permettait de passer insensiblement de l'argument faux d'hier à un autre : « Les hommes ont le devoir et l'honneur de suivre en matière religieuse la volonté du Créateur et du Sauveur selon le dictamen de leur conscience » ! Astuce de faire de tout "acte religieux" un acte de conscience individuelle, DONC une réponse à l'appel de Dieu ! Mais c'est faire trop aisément endosser par Dieu, à titre de réponse à son appel, les erreurs et les crimes des hommes ! La supercherie fut dénoncée, mise en pleine lumière.

« Parler de vocation divine pour une conscience erronée, constitue le dernier stade d'une déplorable évolution de l'idée de vocation divine », s'exclama le supérieur des maristes. De fait ! On laissa tomber l'argument et on chercha désespérément autre chose.

3. Doctrine de la "recherche de la vérité". Celui qui trouverait une bonne raison rendrait un service signalé au Concile qui... ne pouvait décevoir l'attente du Monde !! On ne serait donc pas très regardant.

On en revint alors à la théorie déjà exposée par le cardinal Montini le 5 décembre 1962 (Laurentin, *BILAN TROISIÈME SESSION*, p. 68). Son théologien, Mgr Colombo, proposa en termes bien montiniens « le droit naturel de tout homme à rechercher la vérité, ce qui se fait par le dialogue et comporte donc (!) le droit d'exposer son opinion ». Au moment critique, Mgr Ancel reprendra ce montinisme au nom de plus de cent évêques de France.

Le sophisme est pourtant grossier... Comment fonder sur le droit de rechercher la vérité par le dialogue, la liberté de dire et faire n'importe quoi en matière religieuse ! De telles rêveries dans un Concile...

Mais peu importaient les arguments ni leur valeur. Tous – sauf les 250 minoritaires irréductibles – faisaient de la liberté un droit de l'homme résultant de sa dignité, « droit naturel et absolu » dont

le Père Congar, qui n'en craint pas, ira chercher une première affirmation dans saint Albert et saint Thomas d'Aquin qui, déjà, « avaient dégagé et fondé une consistance de la nature, indépendamment de sa condition de justice surnaturelle ou de péché, et conséquemment une validité de l'ordre naturel indépendante de la foi et de la charité ».

Nous sommes bien là en pleine proclamation naturaliste de l'indépendance de l'homme vis-à-vis de son Créateur, constituant son droit à la Liberté que tout pouvoir humain doit reconnaître. C'est le culte de l'homme individuel, antireligieux et antisocial !

Les n°s 1-4 de la Déclaration affirment donc le droit intérieur et extérieur, de l'individu et des sociétés à la pleine liberté religieuse, sans coaction d'aucune sorte qui en empêche ou en restreigne l'exercice, qui la retienne ou la sollicite en quoi que ce soit.

« C'est donc faire injure à la personne humaine et à l'ordre même établi par Dieu pour les êtres humains que de refuser à l'homme le libre exercice de la religion sur le plan de la société » (n° 3) !

EXTENSION DE CETTE NOUVELLE LIBERTÉ RELIGIEUSE

Cette doctrine d'anarchisme sacré ne peut être qu'hypocrite et destructrice des libertés réelles. L'État au service de la liberté des personnes (n° 6), on connaît ça depuis 1789 : « Liberté, Égalité, Fraternité... ou la mort ! » Le Concile lui-même va donc arbitrairement restreindre et confisquer ou anéantir par astuce la liberté qu'il vient de proclamer neuve et entière.

1. Liberté de la famille ? (n° 5) La liberté est ici reconnue aux parents contre l'État. C'est la doctrine classique du droit naturel des parents sur leurs enfants. MAIS dans le contexte nouveau de la liberté absolue de toute personne, pourquoi la liberté religieuse n'est-elle pas reconnue plutôt aux enfants eux-mêmes contre leurs parents ? Parce que le Concile n'ose pas aller jusque-là. Mais d'autres iront jusqu'au bout de cette logique, tel Mgr Pavan :

« Mais il n'y a pas de doute que la proclamation de la liberté en matière religieuse, droit fondamental de la personne, postule qu'au sein de la famille également, les parents ne puissent imposer la foi religieuse à leurs enfants ; qu'ils usent au contraire de tous les procédés délicats que la sagesse paternelle et l'amour maternel peuvent suggérer pour que les enfants puissent assimiler la religion avec une conscience croissante, de telle façon qu'ils atteignent un degré suffisant de maturité humaine, au sein de laquelle la religion puisse devenir conviction personnelle, et le devienne en vertu du devoir qu'ils ont de chercher la vérité, de l'accueillir dans leur esprit

au fur et à mesure qu'ils la découvrent, de l'aimer et de la traduire dans leur vie.»

Toutes ces circonlocutions visent à affranchir les enfants de l'autorité des parents. Les postconciliaires iront sans tant de manières à la conclusion : les enfants ont le droit de choisir leur religion, les parents n'ont pas le droit de la leur imposer. D'où la contestation du baptême des enfants, dans le droit fil de Vatican II !

2. L'École catholique contestée. C'est ici qu'il faut analyser la *Déclaration sur l'Éducation chrétienne*, GRAVISSIMUM EDUCATIONIS MOMENTUM (sigle : EC). Le Père Vandermeersch, dans l'introduction aux éditions du Centurion, la déclare fort justement « une étape importante » (155). Elle conserve, en effet, la doctrine classique sur “LES ÉCOLES CATHOLIQUES” – titre primitif du schéma, rejeté par la suite –, mais elle introduit déjà une théorie libérale de « l'Éducation chrétienne », selon laquelle l'enfant peut être laissé au milieu du monde et en climat neutre, en école laïque, pour y épanouir ses convictions personnelles dans la pleine liberté du pluralisme moderne. Ce n'est pas une évolution, c'est une étape... dans l'apostasie. Lisez :

« La Déclaration part de l'homme et de sa vocation de fils de Dieu... Elle innove en ce qu'elle organise son argumentation à partir de ce principe premier, tandis que... les grands textes antérieurs des Souverains Pontifes... y aboutissaient comme au terme normatif des différentes institutions, Église, famille, école, qui trouvaient dans leur mission le fondement de leur devoir d'éducation. L'encyclique DIVINI ILLIUS MAGISTRI, de Pie XI, organisait son développement à partir des institutions ; la Déclaration part de l'homme et de sa vocation de fils de Dieu.

« Ce renversement de perspective a pour conséquence de mettre toutes les institutions, famille, écoles, pouvoirs publics et Église au service du droit à l'éducation qui est attaché à la dignité de la personne. » (EC, 162).

Tout venait de Dieu, par les institutions naturelles et surnaturelles, qui participaient de son Autorité et de ses Droits. Ce Concile d'apostats renverse cet ordre divin pour tout agenouiller, à quatre pattes, aux pieds de l'enfant-roi, l'enfant-dieu, idole moderne. Tout doit concourir à son service en vue de « l'épanouissement de sa personnalité » (163). Si quelque autorité devait subsister et contrôler pareille éducation, le Concile penserait, plutôt qu'à sa propre Église, à l'État national et socialiste. Il incline à immoler l'École catholique, pour la fin des “vieilles querelles”, sur l'autel du pluralisme et de la socialisation.

On retiendra de cette Déclaration, parmi d'autres textes qui disent le contraire, celui-ci, solennel, pour

sa teneur d'apostasie. Il s'agit d'« exclure n'importe quel monopole scolaire » :

« Tout monopole de ce genre est en effet opposé aux droits innés de la personne humaine, au progrès et à la diffusion de la culture elle-même, à la concorde entre les citoyens, enfin au pluralisme qui est aujourd'hui la règle dans un grand nombre de sociétés. » (n° 6)

Même le « monopole » de l'Église catholique ? Voilà qui serait anathème !

3. Liberté contrôlée par l'État ! La liberté de la personne est absolue, l'État aura donc pour devoir primordial de la garantir. Mgr Pavan l'établit par trente-six raisons, toutes définitives (US, 165-188). L'État doit d'ailleurs pour cela cesser d'être monarchique ou aristocratique, pour être démocratique, socialiste et populaire... Voilà les hautes notions politiques qui inspirèrent le Concile ! Le pouvoir politique se fait ainsi PROMOTEUR DE L'ANARCHIE, et de la pire, l'anarchie religieuse.

Cette théorie libérale est, à notre avis, la conséquence de l'affaiblissement démocratique et de la désacralisation du pouvoir depuis 1789. Qu'un Roi très chrétien, ou un sultan, ait l'idée d'une mission religieuse à remplir, c'est à la mesure de la légitimité divine de son pouvoir. Un président, élu par une faction dans le mensonge du suffrage universel, n'a aucune mission religieuse, ni paternelle ni éducatrice, pas plus qu'il n'a de légitimité réelle. Et voilà qui explique, sans le justifier, le libéralisme religieux de « la tradition américaine » (US 72-73) ou anglaise (78) dont le cardinal Heenan a remarqué la cause et la conséquence : l'indifférence religieuse massive du peuple anglais...

L'État dont Vatican II trace le profil sera donc démocratique et neutre : indifférent à Dieu et serviteur de la liberté individuelle. Toutefois, le Concile va lui rendre d'une main ce qu'il lui ôtait de l'autre : il en fera bientôt le RÉPRESSEUR DE L'ANARCHIE RELIGIEUSE ! Il lui ôte le contrôle de la religion du point de vue de la vérité, mais il le lui rend du point de vue de l'ordre public ! Et nul ne paraît se rendre compte que c'est asservir la Religion à l'État !

La Déclaration multiplie les allusions aux « justes limites » qu'il faut fixer à la liberté individuelle. Les limites que fixe « la loi morale », ou plutôt la théorie philanthropique du respect de la liberté des autres, sont inopérantes car c'est à chacun qu'il revient de se les dire et de se les imposer ! DONC, « c'est surtout au pouvoir civil qu'il revient d'assurer la protection de la société... contre les abus qui pourraient naître sous prétexte (sic !) de liberté religieuse ».

Cet écœurant ÉTATISME, théorie selon laquelle il appartient à l'État seul, et souverainement, de limiter la liberté religieuse, se cherchera lui aussi, sans le

trouver, un fondement acceptable : “*bien commun*” paraîtra trop métaphysique ; “*paix publique*”, trop vague ; “*ordre public*” enfin ralliera les suffrages, et c’est le pire. Il remet les choses divines à la décision du gardien de l’ordre !

Vatican II aura beau conclure ce numéro 7 : « *Au demeurant, il faut observer la règle générale de la pleine liberté dans la société, selon laquelle on doit reconnaître à l’homme le maximum de liberté et ne restreindre celle-ci que lorsque c’est nécessaire et dans la mesure où c’est nécessaire* », puis invoquer selon Jean-Jacques Rousseau « *la formation à l’usage de la liberté* » comme un principe efficace et suffisant de “*self-control*”, en définitive il aura soustrait l’homme individuel et social à la souveraineté de Jésus-Christ pour l’abandonner cruellement à la tyrannie de l’État-Gendarme.

C’est une honte et une apostasie. Il est temps d’en juger par l’Écriture et par la Tradition.

DÉCLARATIONS CONCILIAIRES CONTRAIRES À L’ÉCRITURE ET À LA TRADITION !

Comme on sait, ce Concile devait revenir à la seule Parole de Dieu, sans pour autant s’éloigner des enseignements de la Tradition vivante ni du Magistère, c’était juré ! Eh bien, quand il s’agit des Droits de l’Homme et de la Liberté, on ne consulta ni l’Écriture ni la Tradition ni le Magistère. On ausculte l’Opinion, le Monde, l’ONU. Et quand tout fut décidé, on songea à se munir du renfort de la Révélation !

1. MENSONGE SUR LA RÉVÉLATION (N°S 9-11).

Aveu de Congar : « *Le point précis de la liberté religieuse telle que l’entend notre Déclaration,... ne se trouve pas tel quel dans la Sainte Écriture.* »

La « *liberté psychologique* » s’y trouve, « *la liberté chrétienne, liberté à l’égard du mal et de tout ce qui peut inciter au mal, fondée dans l’action du Saint-Esprit* » s’y trouve. Mais « *la liberté sociale et civile* », non ! « *Montrer la place de la liberté religieuse dans le déroulement de l’histoire du salut et dans la suite des paroles et des actes par lesquels Dieu a progressivement éduqué les hommes à un usage personnel responsable de la liberté* », présente « *des difficultés insurmontables* ».

Dieu a voulu que la grâce vienne au secours de la volonté de l’homme et lui procure la liberté intérieure. Mais il a voulu que la loi lui vienne aussi en aide extérieurement, par des obligations et sanctions.

Comment le texte conciliaire ruse avec les Évangiles pour leur faire dire le contraire de ce qu’ils

enseignent divinement, il serait facile mais fastidieux de le montrer. Par exemple, le Christ dans l’Évangile ne contraint personne ? Mais Jésus n’était pas investi de l’autorité publique ! Les Apôtres ne craignirent pas de désobéir à un ordre injuste des autorités religieuses du judaïsme ? Mais ils ne les contestèrent pas ! etc. Tout cela est piégé.

« *L’Église, donc (!), fidèle à la vérité de l’Évangile, suit la voie qu’ont suivie le Christ et les Apôtres lorsqu’elle reconnaît le principe de la liberté religieuse comme conforme à la dignité de l’homme et à la Révélation divine, et qu’elle encourage une telle liberté. Cette doctrine, reçue du Christ et des Apôtres, elle l’a, au cours des temps, gardée et transmise.* » (n° 12)

Autant de paroles, autant de mensonges. C’est mentir sur le Christ et sur les Apôtres, c’est mentir plus effrontément encore sur le Magistère.

2. MENSONGE SUR LA TRADITION (N° 12).

Prétendre que cette liberté religieuse est contenue dans les Écritures, c’est aboutir à condamner aussitôt comme infidèle au Christ la pratique de l’Église de toujours et de partout, qui n’a rien su ni voulu savoir de ce libéralisme ! Le Concile louvoie : « *Bien qu’il y ait eu parfois dans la vie du peuple de Dieu, cheminant à travers les vicissitudes de l’histoire humaine, des manières d’agir moins conformes, voire même contraires à l’esprit évangélique (!!), l’Église a cependant toujours enseigné...* » Quoi ? Tout l’élan du texte porte à croire que l’Église a toujours enseigné, sans la pratiquer toujours, cette doctrine du droit de l’homme à la liberté religieuse ! Mais le texte n’ose le dire ! Il tourne court : « *... a toujours enseigné que personne ne peut être amené par contrainte à la foi* » !

Mais cela, on le sait depuis toujours, il n’est pas question de cela ! Ce que l’Église n’a jamais enseigné, en revanche, ni pratiqué, c’est la théorie dont raffole le Concile, d’une liberté des religions et de l’irréligion, sans contrôle, obligation ni sanction.

Les rédacteurs de pareils textes forment une belle brochette de menteurs savants, évêques, cardinaux, experts, cela ne change rien au fait. Et le fait ne se dissimule pas. Pavan explique comment l’Église a dit et fait le contraire, jusqu’à Vatican II. Précieux aveux ! Le Père Hamer avoue que la thèse d’une « *évolution historique* » de l’enseignement du Magistère sur cette question, thèse échafaudée par le cardinal Garrone, s’est avérée insoutenable et qu’il valait mieux renoncer à cette preuve par l’histoire ou ruser davantage. Alors, le Concile déclare :

« *Ainsi, le ferment évangélique a-t-il longtemps agi dans l’esprit des hommes et beaucoup contribué*

à faire reconnaître plus largement, au cours des temps, la dignité de la personne humaine, et à faire mûrir la conviction qu'en matière religieuse cette personne doit, dans la cité, être exempte de toute contrainte humaine.» (12, *in fine*) Admirable astuce : la doctrine nouvelle, qu'on ne peut faire émerger de la tradition catholique après 1900 ans d'ignorance et de condamnation, on la donne comme un « ferment évangélique » à l'œuvre dans la Contre-Église et récupéré enfin par l'Église comme son propre bien.

L'Église était sourde à la voix du Christ quand les "philosophes" et les francs-maçons l'entendaient mieux qu'elle. Aujourd'hui, l'Église retrouve l'Évangile chez les francs-maçons et les athées, à l'état de « ferment évangélique » !

Vatican II contredit l'Écriture et la Tradition, c'est net, c'est clair, c'est démontré et certain. Si Paul VI et nos évêques, Benoît XVI et François aujourd'hui ! veulent nous faire croire à ce Droit de l'Homme issu de la tradition antichrist et toujours abhorré par la Sainte Église, qu'ils en fassent l'objet d'une définition solennelle, infaillible donc, et qu'ils l'accompagnent à notre intention d'irréfragables anathèmes. Nous les défions solennellement devant Dieu et devant le saint peuple fidèle de mener à son terme pareil propos. D'ici là, qu'ils nous fichent la paix avec leur hérésie et leur Concile !

RENIEMENT ET SUICIDE DE L'ÉGLISE

« Il est manifeste qu'aujourd'hui l'homme souhaite pouvoir librement professer la religion, en privé et en public ; bien plus, que la liberté religieuse est maintenant proclamée dans la plupart des Constitutions comme un droit civil et qu'elle est solennellement reconnue par des documents internationaux. » (n° 15)

L'Église renonce à sa vérité, à sa dignité, à son droit, pour reconnaître à l'homme et aux États la liberté qu'ils revendiquent. Elle espère ainsi coopérer à une « concorde » et à une « paix » de toute « la famille humaine », qui se feront au-delà des divergences religieuses considérées comme accessoires.

« La liberté religieuse demande, en outre, que les groupes religieux ne soient pas empêchés de manifester librement l'efficacité singulière de leur doctrine pour organiser la société et vivifier toute l'activité humaine. » (n° 4)

On va bâtir un monde fraternel sans le fonder sur le Christ, mais avec le concours de toutes les religions et idéologies humaines, fraternellement associées. Voilà l'idée majeure de cette Déclaration, l'IDÉE MÈRE DU MASDU !

Congar a raison d'écrire, sans peser ses mots : « On ne proclame pas impunément (sic !) des choses pareilles, la loyauté envers ce qu'on a ainsi soi-même proclamé entraîne bien des conséquences. »

L'Église hiérarchique elle-même, octroyant la liberté au monde, ne l'accorde pas à ses fidèles à l'intérieur de ses frontières ? La logique l'y contraint ! La licence pénétrera aussi dans l'Église, quand elle l'aura proclamée partout ailleurs. L'anarchie vient. Comme l'intolérance l'accompagne toujours, le Pape et les évêques, devenus de simples "gardiens de l'ordre public", ne toléreront plus ceux qui "créent la division" en s'insurgeant contre la liberté, contre leur démission, contre leur Concile et toute sa ruine. Aujourd'hui dans l'Église, c'est la Liberté ou l'Anathème !

Que tout cela soit un fruit de l'Esprit, croyez-le si vous voulez. Le cardinal Lefebvre l'a dit, le cardinal Koenig l'a écrit, et Mgr de Smedt en a fait l'expérience : « Ceux qui ont travaillé à l'élaboration de ce texte ont la conviction que le Saint-Esprit soutenait leurs efforts. »

Illuminisme ! Si on considère la contradiction de ce texte avec toute notre sainte doctrine catholique et les ravages qui ont résulté de cette nouveauté dans les familles, dans les écoles, dans les nations catholiques et dans l'Église, il faut aller chercher plutôt l'inspiration de ce complot contre Dieu et contre son Christ, dans un autre Esprit, celui-là même qui soutint la Contre-Église dans sa revendication obstinée des Droits de l'Homme et de l'État à la LIBERTÉ et qui enfin triompha au Concile.

ET DEPUIS, SATAN RÈGNE DANS L'ÉGLISE.

LA LIBERTÉ DU CHRÉTIEN ET DE L'ÉGLISE SERA PROCLAMÉE PAR VATICAN III

Qu'il faille de toute nécessité un Vatican III pour abolir les erreurs de Vatican II paraît maintenant évident. Il faudra nécessairement que la papauté et l'épiscopat universel abjurent le LIBÉRALISME RELIGIEUX que la Déclaration du 7 décembre 1965 a prétendu introduire dans la doctrine de la foi à l'encontre de toute la Tradition et des Écritures. Cette abjuration paraît bien impossible à obtenir,

mais ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. Et il est plus impossible à l'Église de vivre selon de tels principes qui la livrent à Satan, que de revivre en les anathématisant.

Mais comme il s'est fait une énorme conjuration, depuis plus d'un siècle, entre les ennemis extérieurs de l'Église et ses ennemis de l'intérieur que sont les "catholiques libéraux", la doctrine de

la *Liberté chrétienne* a été savamment et opiniâtrement déformée, caricaturée, dans le but de la rendre absurde et odieuse à tous. Le saint concile Vatican III devra donc la restaurer dans une parfaite clarté afin de désarmer toutes les préventions et de lui reconquérir les esprits et les cœurs.

Avant tout, la plus grande franchise sera nécessaire. Que cette doctrine soit « *dure à entendre* » pour les autres hommes, incroyants ou fidèles des fausses religions, c'est certain. Du moins l'Église donnera-t-elle la preuve qu'elle dédaigne de ruser pour se concilier ses adversaires ou pour trouver grâce aux yeux des indifférents. Actuellement, les peuples d'Occident se félicitent de leur liberté et surtout de leur liberté religieuse, proclamées comme des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen. Ils n'ont pas encore vu que cette liberté sape toute autorité et donc détruit tout ordre social et toute paix. Et ils n'ont pas remarqué non plus qu'elle donne licence à toutes erreurs, toutes impiétés, toutes immoralités, mais qu'elle est **intolérante** jusqu'au fanatisme contre la vérité et le bien sous leur forme la plus pure, la plus absolue. Quand l'Église leur aura fait toucher du doigt ce mal et cette injustice, ces peuples chrétiens et civilisés feront retour à la vraie conception de la liberté, qui est divine dans sa source et sa mesure.

A) LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

Le concile Vatican III posera en principe que tout membre de l'Église, unique et vraie, est régénéré intérieurement par la grâce et libéré du joug des passions charnelles, des sollicitations du monde et de la Puissance du démon. Devenu "fils de Dieu" par adoption, il va au vrai, au bien, au beau de toute son âme, par un attrait intime et souverain. Il est libre. Dans la mesure même où il suit cet attrait, les lois bonnes, divines et humaines, ne lui pèsent point, les lois mauvaises n'ont plus d'emprise sur lui. Préférant obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, il subira le martyre plutôt que de céder à une obéissance criminelle. En cela même, il affirme sa pleine liberté !

Le païen n'a pas de liberté, ni intérieure ni sociale – à moins de lumières et de grâces intimes invisibles –, puisqu'il est asservi au Prince de ce Monde par ses passions comme par les principes et les lois de son idolâtrie. Le juif, ayant la Loi mosaïque, n'a pas de liberté intérieure – sauf le cas de dons extraordinaires – qui le rende capable de répondre à l'appel libérateur de cette Loi divine. Il est écartelé, selon saint Paul, et il demeure esclave de la Loi, son dur « *pédagogue* », comme l'a rappelé le pape François dans sa catéchèse sur l'Épître aux Galates, le 11 août 2021.

Tandis que le chrétien reçoit la liberté intérieure qui lui fait embrasser avec amour la loi évangélique.

1. Liberté dans la communion catholique. Fils de Dieu, uni à Dieu par les liens de la foi, de l'espérance et de l'amour, le fidèle catholique accepte volontiers toutes les doctrines et toute la discipline de la sainte Église. Ce n'est pas là servitude humaine mais obéissance filiale à l'autorité qui enseigne et gouverne au Nom même de Dieu. Le bon chrétien accepte et demande même, pour venir providentiellement au secours de sa faiblesse, que les Pasteurs de l'Église enseignent la doctrine et proscrivent l'erreur avec clarté, avec force, et qu'ils gouvernent le peuple fidèle sans relâche et sans faiblesse. Leur "*libéralisme*" ne profite qu'aux prophètes d'erreur et aux agents de désordre.

En revanche, après les excès d'arbitraire que le libéralisme actuel a répandus dans l'Église, le Concile devra établir la juste liberté des personnes à l'égard des pouvoirs ecclésiastiques eux-mêmes, prévaricateurs. Les mêmes Pape et évêques qui accordent toute liberté à l'erreur et au crime, se sont prémunis contre toute réaction du peuple fidèle par une théorie abusive de l'obéissance aveugle et sans limite à leurs personnes, à leurs opinions et leurs caprices. **La servitude ecclésiastique est aujourd'hui le mal jumeau de l'anarchie, toutes deux filles de la liberté religieuse proclamée droit de l'homme et non plus don de Dieu.**

Notre obéissance catholique au Pape et aux évêques est un fruit de notre liberté spirituelle, elle n'est pas un esclavage. Les survivants du despotisme actuel sauront le dire et le proclamer au prochain Concile.

2. Liberté vis-à-vis de l'État. Entraînés par l'esprit dépravé de notre temps, une telle expression peut nous paraître "contestataire". C'est le contraire qui est vrai. La soumission au pouvoir civil en tout ce qui concerne le bien commun temporel et le bien spirituel de la société, est directement inspirée au chrétien par la charité et elle lui est facilitée par la grâce de Dieu. C'est donc librement qu'il sera bon citoyen, dans la condition temporelle où la Providence l'a établi. Sa soumission naît de sa liberté.

L'Église de Vatican III proclamera cette obéissance politique, sans ruse ni crainte, au lieu que les hommes d'Église actuels font preuve de servilité vis-à-vis des régimes despotiques, communistes, musulmans,... et d'esprit contestataire vis-à-vis des régimes démocratiques et des derniers États catholiques dont ils n'ont rien à redouter. C'est dans le cadre d'une obéissance loyale aux pouvoirs légitimes que s'inscrit la doctrine classique de la désobéissance aux

lois injustes et de la révolte même violente contre une autorité tyrannique et oppressive. On espère que Vatican III verra surgir une nouvelle génération d'évêques capables de prêcher l'obéissance aux pouvoirs légitimes et la révolte contre toutes les tyrannies, au lieu de pantins qui s'écrasent devant les pouvoirs forts, même persécuteurs, et prêchent la sédition contre les faibles.

3. Liberté vis-à-vis des fausses religions. Enfin, le disciple du Christ, en possession de la plénitude de la grâce et de la vérité, se trouve libre de toute servitude par rapport aux religions humaines et aux idéologies dangereuses. Il n'a rien à y chercher, il n'a point de "*dialogue*" à mener avec l'erreur, et il ne craint pas la persécution. Après le temps de folie collective d'une Église "*en recherche de dialogue et de coopération œcuménique*", Vatican III libérera les catholiques de tant de prétendus "*devoirs*" qui tous conduisent à l'asservissement des masses à toutes les erreurs et les dépravations du moment. De cette "*recherche de la vérité par le dialogue*" nous n'avons rien à gagner.

Le catholique vit dans la vérité de sa foi, il la prêche, il la défend par la controverse, il y gagne les autres par sa prière, son exemple, sa parole et, s'il y est conduit, par le témoignage suprême du sang, par le martyre.

B) LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE

Le concile Vatican III proclamera d'abord la LIBERTÉ DE DIEU. Cette liberté souveraine et sans borne anéantit toute liberté, tout droit, toute autorité humaine qui prétendraient s'ériger contre elle. Quant aux libertés, droits et autorités qui prétendent s'ériger en dehors d'elle, neutres, laïques, Dieu peut dans sa liberté les tolérer avec patience, mais elles n'existent pas davantage que les autres. Seuls existent, réels, légitimes et sacrés, les libertés, droits et autorités qui sont établis par Dieu et participent de sa propre bonté.

L'Église de Jésus-Christ, Dieu fait homme, est donc libre de la liberté même de Dieu. Son autorité est souveraine par rapport à toutes les créatures mais elle est dépendante de Celui qui lui a donné tous pouvoirs. Relative à Dieu, elle est absolue vis-à-vis de tous les hommes. Dieu lui a donné autorité pour sauver les âmes, autorité unique et directe sur leur vie spirituelle, autorité suprême mais indirecte sur la vie temporelle...

1. Liberté de l'Église, exclusive de toute autre religion. Vatican III proclamera que la liberté de l'Église de Dieu ôte toute liberté, tout droit, toute autorité, comme toute valeur surnaturelle aux autres religions et confessions dites chrétiennes. N'est religion, n'est

communauté chrétienne que l'Église dont le Christ est fondateur et que Dieu agréé.

L'Église ignore tout de ces fausses religions et malheureuses communautés. Elle ne leur concède rien. Elle peut en tolérer l'existence, elle n'en reconnaît pas l'existence de droit. Pas plus que le professeur de mathématiques ne tolère des formules fausses. Toute entente, tout dialogue, toute coopération entre l'Église et les fausses religions ou communautés dissidentes est en abomination à Dieu. Vatican III le proclamera franchement.

2. Liberté de l'Église par rapport aux États. L'Église, souveraine dans le domaine des choses divines, échappe à toute servitude temporelle, c'est trop clair. Cependant, se reconnaissant membre de la communauté politique par toute son infrastructure temporelle, l'Église offre spontanément sa collaboration, son dévouement, sa participation matérielle et culturelle au bien commun social.

Mais l'indépendance de l'Église exige bien plus : la reconnaissance et la protection de l'État. Voilà ce que tous les libéralismes, et surtout le "*libéralisme catholique*", détestent plus que tout. Le pouvoir civil doit pourtant reconnaître lui aussi et honorer le vrai Dieu, fondateur et législateur suprême de la société humaine, et la seule vraie religion, reconnaissable à des signes indiscutables. Il doit donc rendre un culte au vrai Dieu, imposer en tout sa loi et se mettre lui-même au service de l'Église. Vatican III devra rappeler aux pouvoirs politiques cette obligation d'être publiquement chrétiens, de reconnaître ainsi la souveraineté de l'Église, et de se soumettre à sa loi comme de servir ses intérêts et aider à la perfection de ses fidèles.

Cette reconnaissance de l'Église comme "*religion d'État*" ou mieux comme "*religion de la nation*" doit inspirer la définition même du bien commun national et les lois qui en découlent. Étant donné la liberté intérieure des consciences voulue par Dieu, elle ne conduit pas cependant à la coercition à l'égard des non-catholiques ni à l'intolérance de principe. Au contraire, les justes notions de la liberté de l'Église et de la tolérance civile ont permis l'établissement d'une paix durable dans les États catholiques.

3. Liberté de l'Église, protectrice des personnes et des peuples. La liberté de l'Église, c'est la toute-puissance de sa Vérité pour le bien temporel et spirituel des personnes et des peuples. Seule, elle est la base de cette édification nouvelle d'un genre humain pacifique et prospère : LA CHRÉTIENTÉ. Le Concile proclamera la valeur unique du mariage et de la famille catholiques, de l'École catholique, de la doctrine sociale et politique puisée par l'Église dans l'Évangile du Christ.

Son unique vérité bien haut proclamée est à la source de toute justice et de toute charité, à la seule condition que lui soit reconnue pleine liberté...

La liste des bienfaits que répand l'Église quand elle est parfaitement libre suffit à expliquer la guerre qui lui est faite au nom de "la Liberté" par les puissances infernales qui tiennent les peuples asservis. En rendant odieux le joug du Christ et de l'Église, elles luttent pour maintenir leur domination. Le libéralisme catholique y prête la main, c'est sa honte. On ne fait pas de concessions aux ennemis de Dieu. Vatican III brisera avec cette compromission dont les petites gens et les pauvres peuples font les frais.

« CULTE DE L'HOMME QUI SE FAIT DIEU »

La commission doctrinale de la CEF écrit :

« La CRC reproche souvent à saint Paul VI d'avoir dit : "Nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme !" Ces mots ont été prononcés depuis la basilique Saint-Pierre, du berceau de la foi chrétienne, lieu symboliquement parmi les plus chargés au monde de signification religieuse, à la fin du Concile œcuménique ayant été célébré par le plus grand nombre d'évêques de toute l'histoire de l'Église. Ces mots s'adressaient, depuis ce lieu précis, au monde des années 1960, marqué par l'humanisme athée en plein essor. Épingler ce bout de phrase pour faire comme s'il signifiait un reniement de l'unique culte rendu au Père par le Christ dans l'Esprit qui caractérise la célébration chrétienne, n'est-ce pas faire preuve d'une mauvaise foi certaine ? »

Quel renversement des rôles ! « Épingler ce bout de phrase » n'est pas l'effet de l'abbé de Nantes qui, lui, citait ce texte du discours de clôture du Concile intégralement à qui voulait l'entendre. Par exemple à Mgr Lallier, évêque de Marseille, qui n'en crut pas ses oreilles. « C'est le texte exact ? » demanda-t-il, incrédule. « Oui, Monseigneur, et vous y étiez ! »

Dans son LIVRE D'ACCUSATION qu'ignore, apparemment, le comité doctrinal de la CEF, l'abbé de Nantes interpellait le Saint-Père lui-même :

« Oui, oui, Très Saint Père, c'est Vous qui avez prononcé devant toute l'Assemblée Conciliaire, dans la journée historique du 7 décembre 1965, ce Discours dont il est certain qu'il n'y en a jamais eu de tel dans les annales de l'Église et qu'il n'y en aura jamais, ce Discours qui culmine dans la proclamation, à la face du monde et à la Face de Dieu, du CULTE DE L'HOMME :

« "L'Église du Concile, il est vrai, s'est beaucoup occupée de l'homme, de l'homme tel qu'en réalité il se présente à notre époque, l'homme vivant, l'homme tout

Avec une franchise qui lui fait honneur, le Père Martelet, jésuite, très en cour à Rome, avouait sans ambages aux Pères conciliaires :

« Si vous voulez fonder la LIBERTÉ RELIGIEUSE sur Dieu, vous n'y arriverez évidemment pas, puisque de Dieu au Christ et à l'Église la filiation est directe et qu'elle exclut le laïcisme d'État comme l'œcuménisme. IL FAUT DONC METTRE DIEU ENTRE PARENTHÈSES (sic) et fonder votre schéma sur la dignité humaine. »

Ce que tous ont trouvé acceptable (TÉMOIGNAGE DU PÈRE JOSEPH HAMON, eudiste, qui avait assisté au Concile comme traducteur, cité dans la CRC n° 352, janvier 1999, p. 34).

entier occupé de soi, l'homme qui se fait non seulement le centre de tout ce qui l'intéresse, mais qui ose se prétendre le principe et la raison dernière de toute réalité...

« "L'humanisme laïque et profane enfin est apparu dans sa terrible stature et a, en un sens, défié le Concile. La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu.

« "Qu'est-il arrivé ? un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver ; mais cela n'a pas eu lieu. La vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du Concile. Une sympathie sans bornes l'a envahi tout entier. La découverte des besoins humains – et ils sont d'autant plus grands que le fils de la terre (sic) se fait plus grand – a absorbé l'attention de ce Synode.

« "Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous, humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre nouvel humanisme : nous aussi, nous plus que quiconque nous avons le culte de l'Homme." »

« On mesure ici le glissement forcé de votre hétéropraxie à l'hétérodoxie pleine et entière, je ne dis même plus de l'hérésie, mais de l'apostasie. Dans votre bonté, apostolique ! à l'encontre des conseils de prudence et des enseignements infaillibles de tous vos Prédécesseurs, vous voulez être le Samaritain évangélique, affectueusement penché sur tout homme, son frère... Et voilà que ce sentiment d'amour immodéré vous conduit à vous réconcilier avec le Goliath du Monde Moderne, à Vous agenouiller devant l'Ennemi de Dieu qui vous défie et vous hait. Au lieu de prendre courage et de lutter, comme David, contre l'Adversaire, vous vous déclarez plein d'amour pour lui, vous l'adulez et vous allez bientôt vous ranger à son service exclusif ! Votre charité se fait culte et service de l'Ennemi de Dieu et, pour le flatter, vous

allez jusqu'à rivaliser avec lui dans son erreur, dans son blasphème même.

« Vous pactisez avec l'homme qui se fait Dieu ! Vous prétendez les dépasser tous, ces humanistes athées de notre temps, fous d'orgueil, en fait de culte de l'homme. Tenez, relisez cet HYMNE À LA GLOIRE DE L'HOMME que vous entonniez à l'occasion d'un voyage de la terre à la lune, plagiat blasphématoire de l'HYMNE AU CHRIST ROI DES SIÈCLES :

« *Honneur à l'Homme ; Honneur à la pensée ; Honneur à la science ; Honneur à la technique ; honneur au travail ; Honneur à la hardiesse humaine ; Honneur à la synthèse de l'activité scientifique et du sens de l'organisation de l'homme qui, à la différence des autres animaux, sait donner à son esprit et à son habileté manuelle des instruments de conquêtes ; Honneur à l'Homme roi de la terre et aujourd'hui prince du ciel. Honneur à l'être vivant que nous sommes, dans lequel se reflète l'image de Dieu et qui, en dominant les choses, obéit à l'ordre biblique croissez et dominez.* » »

« Dans une autre occasion, en 1969, vous disiez pareillement : *“L'homme est à la fois géant et divin, mais dans son principe et dans son destin. Honneur donc à l'homme, honneur à sa dignité, à son esprit, à sa vie.”* »

EFFACEMENT DU DIEU FAIT HOMME DEVANT L'HOMME QUI SE FAIT DIEU

« Sans doute est-il question de Dieu et même, en passant, du Christ Fils de Dieu fait homme, dans ce Discours formidable du 7 décembre 1965. Mais il n'est pas question de la Croix du Christ, du don de l'Esprit-Saint, de la grâce baptismale, de tout le mystère de foi qui est le trésor de Vérité, de Vie, de Vertu de l'Unique Église Catholique.

« L'homme est le terme... *“le premier terme dans la montée vers le terme suprême et transcendant, vers le principe et la cause de tout amour.”* Le visage de l'homme vous révèle le visage du Christ, dites-vous en citant, bien à tort certes, Matthieu 25,40... et donc, en celui-ci, le visage du Père céleste. Ainsi vous voyez Dieu en l'homme. Et vous exultez : *“Notre humanisme devient christianisme, et notre christianisme se fait théocentrique, si bien que nous pouvons également affirmer pour connaître Dieu il faut connaître l'homme.”*

« Mais, Très Saint Père, sauf votre respect, c'est de l'idolâtrie ! Et je vous demande n'avez-vous pas succombé à la troisième tentation, celle du Pacte avec Satan, celle à laquelle Jésus répondit par cette parole qui condamne tous vos propos : *“Retire-toi, Satan ! Car il est écrit : C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, c'est à Lui seul que tu rendras un culte”* ? (Mt 4,10) La traduction n'est pas suspecte, elle est

de la Bible de Jérusalem. Jésus refuse, même dans le but avantageux de se voir soumis tous les royaumes de la terre, de rendre à quiconque un culte qui n'appartient qu'à Dieu seul. Et Vous, pour gagner le monde, pour le disposer sans doute à la conversion nécessaire, Vous osez proclamer, au nom de l'Église et en présence du plus grand Concile de tous les temps, votre sympathie pour l'homme qui se fait Dieu et votre culte de l'Homme ?

« Comparez ce Discours à celui que tenait saint Pie X dans sa première encyclique, elle aussi véritable Charte de son pontificat :

« *Qui pèse ces choses a le droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement le Fils de Perdition dont parle l'Apôtre n'ait déjà fait son avènement parmi nous. Si grande est l'audace et si grande la rage avec lesquelles on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend d'un effort obstiné à anéantir tout rapport de l'homme avec la divinité ! En revanche, et c'est là, au dire du même Apôtre, le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur, en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu. C'est à tel point que, impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables...*

« *Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous nos efforts, c'est de ramener le genre humain à l'emprise du Christ. Toutefois, pour que le résultat réponde à nos espérances, il faut par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre au temps où nous vivons et par laquelle l'homme se substitue à Dieu.* »

« C'est une tout autre doctrine, de tout autres sentiments, une tout autre inspiration, bref un autre ESPRIT, n'est-ce pas ? Saint Pie X, que vous n'aimez pas, que vous omettez de citer même quand ce serait pour Vous une obligation, une nécessité, saint Pie X prêche le Christ selon la plénitude de la foi et de la loi catholiques. Il refuse la tentation de Satan et engage courageusement le combat contre lui... Et Vous, Très Saint Père ? Votre libéralisme s'est fait de pastoral doctrinal, de pratique théorique, était-ce délibéré ? était-ce prémédité ? Il y avait déjà de votre part témérité immense à enfreindre toutes les condamnations de vos Prédécesseurs pour adopter un comportement libéral, fût-ce sous les meilleures intentions apostoliques. Mais pris dans l'engrenage, entraîné de la deuxième tentation, qui consiste à

tenter Dieu par l'extravagance, à la troisième qui abandonne Dieu pour suivre Satan, Vous êtes tombé dans le culte de l'Homme qui se substitue à Dieu, culte luciférien auquel se reconnaît l'Antéchrist.

« Vous avez proclamé ce nouveau Credo le 7 décembre 1965 en présence de tous les Évêques du monde, inattentifs, complices, envoûtés, je ne sais. Mais la Sainte Église ne peut, ne pourra jamais souscrire à de tels propos. De ce jour, il est certain que vous deviez être retranché de l'Église du Christ pour aller à l'Église qui est la Vôtre, la Contre-Église, la Synagogue de Satan où l'homme se fait dieu. Vous êtes encore, par l'inertie, par la lâcheté des hommes, sur le Siège de Pierre, dans les fonctions de Juge Suprême de l'Église. Notre Accusation Capitale porte sur votre libéralisme et votre culte de l'Homme qu'elle déclare blasphématoires, hérétiques, schismatiques et, pour tout dire, apostats. La Décision vous appartient. Vous êtes toujours le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. **JUGEZ VOUS-MÊME** et, si j'ai menti, retranchez-moi. Vous savez que je ne mens pas. Si j'ai

dit la Vérité, retranchez-Vous de cette Communauté Sainte que Vous avez trahie ! »

« **JUGEZ VOUS-MÊME** » : l'abbé de Nantes ne juge pas, Excellence, il accuse, et en appelle au jugement du Souverain Pontife.

L'Avertissement épiscopal s'achève sur une interrogation : « *Aujourd'hui, la CRC n'a plus de prêtre, et se comporte de manière ambiguë dans son rapport à ses propres membres et à l'Église catholique. Les membres de la CRC insérés dans des paroisses ordinaires font-ils de l'entrisme idéologique ou cherchent-ils simplement à vivre leur foi ? Dieu le sait.* »

Non, ce n'est pas de "l'entrisme" puisque nous sommes déjà « *dedans* », au Cœur de l'Église, pour en recevoir chaque jour la vie de la grâce et la miséricorde qui coulent des deux bras de la Croix et du Cœur transpercé de l'Immaculée, debout au pied de la Croix. Telle est notre foi, inchangée, interchangeable pour cause de perfection divine.

(père Bruno de Jésus-Marie.

Dès 1971, le cardinal Suenens, archevêque de Malines, primat de Belgique, déclarait Vatican II « *dépassé* » et réclamait la réunion d'un concile Vatican III. « *Déjà ?* » s'étonnait l'abbé de Nantes.

Mais il saisit la balle au bond :

« Nous, Ligue de la CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE AU XX^e SIÈCLE, tout bien pesé, nous sommes pour. Nos Pères ont perdu Vatican II parce qu'ils dormaient pendant la bataille, d'un lourd sommeil dogmatique qu'une volte-face du Pape a surpris et défait. Il faut qu'on en finisse une bonne fois dans ce match qui oppose depuis cent cinquante ans catholiques intransigeants et libéraux, leur donnant alternativement la victoire aux uns et aux autres. Les premiers exaltent



le culte de Dieu, les droits de Dieu et de l'Église. Les seconds rêvent d'associer aux droits de Dieu les droits de l'Homme, à la liberté de l'Église l'autonomie du monde moderne et de sa culture humaniste, ils instaurent dans le sanctuaire le culte de l'Homme... Nous en avons assez. Il faut que l'Église se prononce infailliblement, définitivement. C'est une question de foi, une question d'honneur, de vie ou de mort. »

(Conférence du 13 mai 1971, PRÉPARER VATICAN III, grande salle de la Mutualité, à Paris, parue in CRC n° 46, juillet 1971.)

CAMP NOTRE-DAME DE FATIMA 2021

GÉOPOLITIQUE ET ORTHODROMIE CATHOLIQUE**GÉOPOLITIQUE DE L'ORIENT****DE LA CHUTE DE JÉRUSALEM À LA PREMIÈRE CROISADE**

APLLIQUÉS à rechercher “*l’orthodromie divine*” dans notre Histoire, c’est-à-dire la force axiale imprimée par notre très chéri Père Céleste à l’histoire humaine pour la gouverner et la mener à son terme, nous sommes entrés dans les intentions de Dieu par la conférence de frère Bruno “*DE JÉRUSALEM ET D’ATHÈNES À ROME ET À PARIS*”.

Nous y avons compris que l’Israël Ancien, dépositaire des promesses du Salut, avait constitué le lieu de cette première «*force axiale*» de l’histoire, mais aussi que, providentiellement, la Grèce, puis Rome étaient venues joindre, l’une sa Sagesse, l’autre son ordre politique à la Révélation divine confiée à Israël. Au temps fixé, Notre-Seigneur provoqua le passage de cette première «*centration géopolitique*» ordonnée autour de Jérusalem à la seconde, décidée pour fonder à Rome «*le centre de l’univers ; l’Église catholique, héritière de l’Israël ancien se fonde sur l’ordre romain et s’inspire de la sagesse grecque*».

La conférence de frère Thomas nous a montré l’extraordinaire fécondité de cet enracinement qui fit de l’Europe occidentale au cours des mille ans qui suivirent la chute de l’Empire romain le véritable creuset de la foi catholique et de la civilisation chrétienne. Alors, si Rome devenait «*le fondement de toute Religion, de toute Sagesse et de toute Politique*», qu’advenait-il de l’Orient dans ce “*changement de plan*” géopolitique ?

Lorsque Notre-Seigneur y fonde son Église, l’Orient est depuis longtemps le lieu de l’affrontement entre la civilisation occidentale, incarnée par la Grèce, bientôt relayée par Rome, et la barbarie asiatique. Cette lutte se poursuit lorsque l’Empire romain se convertit au quatrième siècle, et prend alors son caractère définitif de lutte pour l’établissement du Royaume de Dieu ; la civilisation chrétienne conquiert la barbarie païenne.

Le principe axial de la «*géopolitique catholique*» à laquelle nous nous essayons, à la suite de notre Père, est que la fidélité à l’Église romaine et, par elle, à l’alliance féconde de la Sagesse grecque et de l’Ordre romain dont elle est l’héritière, est seule source d’une vraie et durable civilisation.

À cette lumière, il apparaît que le drame de l’Orient chrétien est d’avoir été privé de ce bienfait. En effet, dès les premiers siècles de l’Église, il s’épuise en des querelles religieuses qui trouveront inévitablement leur résonance dans les sécessions politiques, les unes épaulant les autres... Et bientôt, Constantinople qui se veut “*la nouvelle Rome*” manifeste de plus en plus une tendance schismatique face à Rome, jusqu’à y sombrer en 1054.

À partir du septième siècle, au moment où la Chrétienté s’édifie en Occident, le monde barbare profite de ce désordre religieux et politique pour chasser la civilisation chrétienne du Proche-Orient et de l’Afrique du Nord avant que l’islam les recouvre d’un véritable linceul. Au onzième siècle, l’invasion turque vient porter un deuxième et terrible coup au monde chrétien en lui arrachant la presque totalité de l’Asie Mineure, accentuant ainsi la pression sur la Chrétienté.

C’est cette grande lutte du premier millénaire de notre Rédemption que nous voulons retracer ; à la lumière de notre orthodromie divine, nous comprendrons que ces deux grands “*chocs*” des invasions arabes et turques, qui ruinèrent presque entièrement l’Orient chrétien et menacèrent la Chrétienté d’Occident, furent le fruit de l’infidélité au dessein divin. Infidélité à laquelle la première Croisade, au seuil de laquelle aboutira notre exposé, fut la réponse et la réaction «*orthodromique*».

I. L’ORIENT ROMAIN**L’ORDRE ET LA PAIX ROMAINE EN ORIENT**

Rome achève sa conquête de l’Orient, en 63 avant notre ère, après avoir soumis l’Asie Mineure, l’Arménie, la Syrie et la Judée, au terme d’une campagne de vingt-cinq années.

Rome balayait ainsi les derniers successeurs d’Alexandre, mais elle relevait leur héritage. Contrairement

à l’Occident, Rome ne latinisa pas ses possessions orientales et respecta l’hellénisme qu’elle restaura partout où elle le trouva.

En Syrie, particulièrement, elle enraya les réactions indigènes qui s’étaient donné libre cours à mesure que faiblissait l’autorité des derniers Séleucides : les Romains mirent au pas l’élément araméen, relevèrent les villes grecques et refoulèrent dans le désert

les petits cheikhs arabes qui les opprimaient. Ils enrayerent aussi le mouvement séculaire d'établissement des tribus arabes en territoire sédentaire ; l'émir nabatéen Arétas qui occupait Damas put conserver la ville en se reconnaissant « *client* » de Rome...

Tirant les leçons de l'époque hellénistique, Rome imposait sa domination sur toutes les régions où l'hellénisme avait fait sérieusement ses preuves, constituant ainsi l'Asie Mineure et la Syrie en provinces. L'Arménie et la Judée, d'un gouvernement plus délicat, furent contrôlées par le biais du protectorat. La couronne de Judée fut alors confiée aux Hérode, Iduméens assez naturalisés pour être supportés par leurs sujets juifs et cependant suffisamment étrangers pour exécuter la politique de leurs patrons. Enfin, le génie positif de Rome renonça à toute la partie aventureuse de l'œuvre d'Alexandre : il abandonna l'Iran aux Parthes qui le dominaient et fixa la frontière à l'Euphrate.

Par deux fois cependant, Rome chercha à s'emparer de la Mésopotamie. Une première tentative eut lieu en 53, sous la conduite du triumvir Crassus, et se solda par un désastre, à Carrhes, qui fut près de remettre en cause la présence romaine en Syrie. Une deuxième tentative, en 36, ne fut pas plus heureuse et les Parthes affermirent leur domination sur ce territoire.

En Arabie, la région du sud, l'*Arabie Heureuse*, suscitait aussi l'intérêt des Romains pour son commerce prospère des épices et sa place stratégique sur la mer Rouge. Un corps expéditionnaire y fut envoyé par Auguste, entre 26 et 25, sous le commandement d'Ælius Gallus. Mais la petite armée romaine, peu préparée à une telle expédition échoua à prendre Marîb et dut rebrousser chemin.

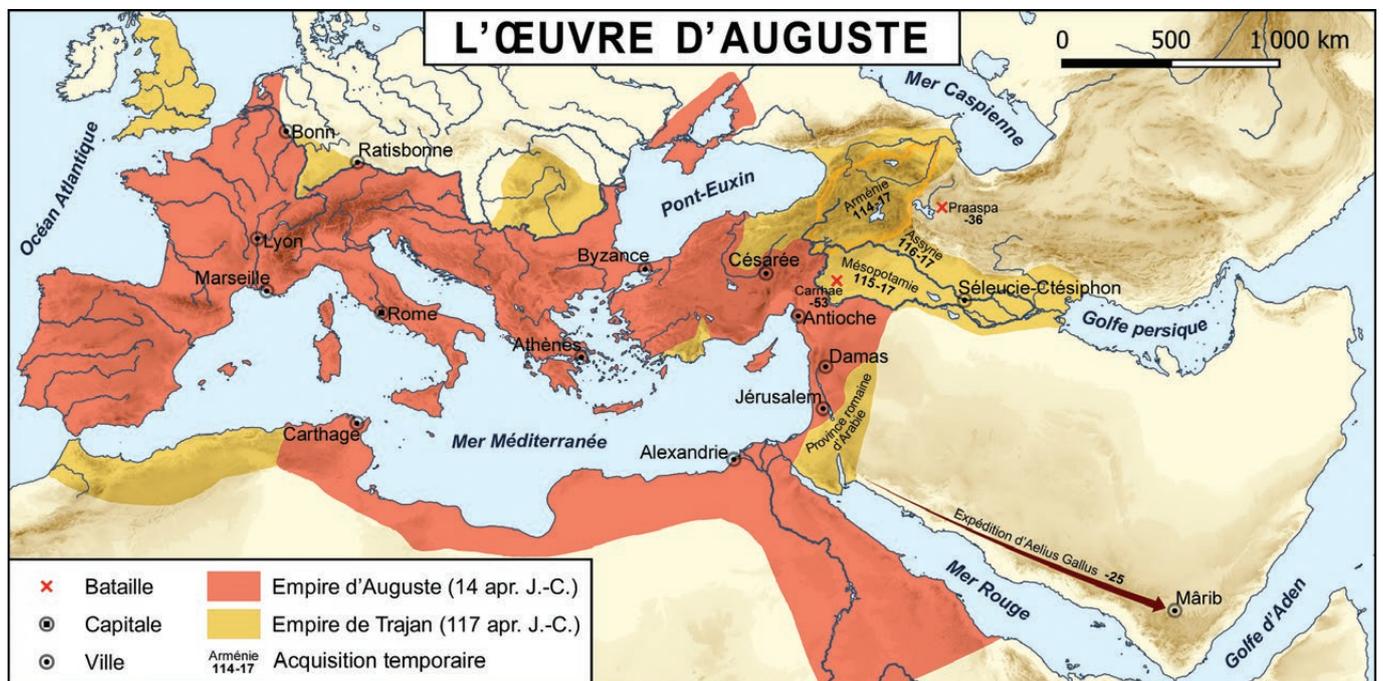
Ces échecs en Mésopotamie et en Arabie étaient providentiels : Rome fut contrainte d'adopter une politique réaliste pour ne pas épuiser ses forces en

Orient. Entre 21 et 19, Auguste conclut un sage compromis avec les Parthes au terme duquel les Romains s'engageaient à ne pas pénétrer en Asie centrale ; les Parthes, de leur côté, renonçaient d'une façon absolue à s'occuper de la politique méditerranéenne et abandonnaient définitivement à Rome l'Anatolie et la Syrie.

Cette sage décision donna à Rome une paix durable en Orient et lui permit de consacrer tous ses efforts à l'œuvre de romanisation qu'elle venait d'engager en Occident, particulièrement en Gaule. Fascinée par l'Orient, Rome avait toujours vécu dans la pensée qu'il était l'unique source de richesse et de culture et courait le risque de se laisser absorber par ses possessions d'Afrique et d'Asie. Désormais, la Gaule faisait contre-poids à l'Égypte et à la Syrie, offrant à Rome et à l'Italie une véritable position d'arbitre sur tout l'Empire.

Certes, les menaces demeuraient : en Syrie-Palestine, Arabes, Juifs et Araméens s'étaient inclinés devant la force romaine, mais les revers en Mésopotamie avaient montré les Arabes prêts à s'allier aux Parthes pour chasser les Romains. Protégé de l'influence hellénistique par l'Euphrate et de l'iranisme par le Tigre, le petit État d'Osrohène, autour d'Édesse, vivait de sa vie propre, et devenait l'initiateur d'une "réaction" sémitique qui ne devait plus cesser jusqu'à la victoire arabe au septième siècle. Enfin les Juifs, au fond très mal disposés envers les Romains, n'hésiteraient pas non plus à voir dans les Parthes des libérateurs.

Mais au commencement du premier siècle, Rome était puissante. Sa politique poursuivait désormais un objectif clair : protéger la Syrie en gardant la frontière de l'Euphrate et conserver l'Arménie dans sa clientèle pour empêcher qu'Arméniens et Parthes ne constituent un bloc hostile à l'Empire. Avec l'Arménie, Rome disposait d'un État tampon entre ses possessions d'Asie Mineure et le royaume parthe, ainsi qu'une excellente



base d'opérations contre ce dernier. Cet État client devint ainsi la pomme de discorde entre Romains et Parthes, chacun cherchant à y placer un roi à sa dévotion, et la raison de nombreuses interventions romaines contre les Parthes dès le règne de Tibère.

DE JÉRUSALEM À ROME.

C'est dans cet empire « bien disposé » et dans la paix d'Auguste que Notre-Seigneur vint au monde, l'an premier de SON ère, et c'est encore dans un Orient stabilisé et protégé par la force romaine qu'Il accomplit l'Œuvre de notre salut. L'Évangile se propagea dès la Pentecôte, et d'abord dans tout l'Orient hellénistique (*ACTES 2*). Mais il franchira peu les limites orientales de la domination romaine : suivant le mouvement qu'Auguste avait imprimé à l'Empire, il se tourne vers l'Occident.

L'Église universelle aussi. La persécution déclenchée par Hérode Agrippa en 41 (*ACTES 12*) force saint Pierre à quitter Jérusalem, très vraisemblablement pour Antioche, comme beaucoup de chrétiens. Or en s'y établissant, le chef de l'Église se trouvait engagé dans le sens où cette ville hellénistique, l'une des premières de l'Empire, universaliste par nature, était elle-même portée : saint Pierre aboutit ainsi à Rome où il établit définitivement la chaire du Vicaire du Christ, avant que son martyr, le 13 octobre 64, et celui de saint Paul, en 67, scellent cette fondation.

Peu après, le châtement annoncé par Notre-Seigneur s'abattait sur Jérusalem. Le soulèvement de la Judée et de la Galilée contre la domination romaine à partir de 66 provoqua la ruine de la ville sainte en 70. Cependant, malgré la destruction totale du Temple et l'anéantissement du sacerdoce, des pharisiens rescapés réunis à Yabné s'appliquèrent avec une incroyable énergie à sauvegarder l'unité du judaïsme en élaborant une nouvelle liturgie destinée à pallier la disparition du Temple, ainsi qu'une nouvelle "tradition" juive, très antichrétienne. La guerre de 66-70 marqua ainsi le commencement, et non la fin, d'un conflit, qui couvait depuis longtemps, avec Rome.

CONSOLIDATION DE L'ŒUVRE ROMAINE EN ORIENT.

L'Empire romain, pour lequel notre Père nous a légué une forte admiration, connaît encore au deuxième siècle de notre ère une période de stabilité qui lui permet d'achever son œuvre impériale. La réorganisation et la consolidation des institutions menées par Auguste avaient permis de pallier la qualité parfois médiocre de ses successeurs immédiats, mais avec la dynastie des Flaviens (69-96) et surtout des Antonins (96-192), Rome connut une série d'empereurs remarquables ayant le sens de leurs fonctions et du bien commun à préserver.

Païen et persécuteur, l'Empire n'en offrait pas

moins un cadre et un ordre qui permirent au christianisme de s'y enraciner profondément. Au deuxième siècle, Rome et la province d'Asie, autour d'Éphèse, sont les deux pôles principaux du monde chrétien. En Orient, se distinguent aussi Antioche, qui s'honore du séjour de saint Pierre, et Alexandrie, en Égypte, qui fera remonter sa première évangélisation à saint Marc.

La gloire, le prestige de Rome sont alors immenses. Profitant de cet état de grâce, Trajan (98-117) achève le "pré carré" de l'Empire : en Orient, il étend notamment la Syrie à l'Est, jusqu'à Palmyre dont il fait reconnaître la suzeraineté de Rome, et annexe pacifiquement l'ancien royaume des Nabatéens qui devient la province romaine d'Arabie, avec Bosra pour capitale (cf. *carte*, p. 18).

Fort de ces succès, Trajan décide de frapper un grand coup contre les Parthes et de reprendre le vieux rêve oriental de Rome. De 114 à 117, il soumet l'Arménie et la Mésopotamie qu'il réduit en provinces romaines. Mais dès 115, une violente insurrection juive, partie des villes de Cyrénaïque, de Chypre et d'Égypte se communique aux Juifs de Mésopotamie et aux éléments arabes et araméens avoisinants, pendant que les Parthes reprennent l'offensive. Tout l'Orient sémitique manifeste ainsi son rejet de Rome et oblige les légions à une dure répression. L'expansion vers l'Iran est stoppée. Hadrien, qui succède à Trajan en 117 comprend l'impossibilité de conserver de telles conquêtes, et se hâte d'évacuer la Mésopotamie, de rendre à l'Arménie son rôle traditionnel d'État tampon et de revenir à l'ancienne frontière, sur l'Euphrate. À plusieurs reprises, les légions atteindront de nouveau le cœur de la Babylonie, mais Rome n'essayera plus d'annexer la Mésopotamie ; en 166, Marc Aurèle se contentera de raffermir le protectorat romain sur l'Osrohène (Édesse ; cf. *carte*, p. 25) et en 195, Septime Sévère réannexera la Mésopotamie septentrionale autour de Nisibe afin de se constituer un glacis protégeant Antioche, trop proche de l'Euphrate.

Mais Rome conservait ses autres acquisitions qui complétaient bien l'Empire et étaient faciles à garder. En Orient, Hadrien s'appliquera à affermir la domination romaine en réalisant par la culture gréco-latine une plus vaste homogénéité des sujets de l'Empire. La province romaine d'Arabie sera ainsi suffisamment intégrée à l'Empire pour lui donner un empereur au siècle suivant : Philippe (244-249).

LA RÉVOLTE JUIVE DE 132-135.

Mais en ordonnant la reconstruction de Jérusalem comme une ville nouvelle où se manifesterait la fusion de la romanité et de l'hellénisme, Hadrien fournit le prétexte aux Juifs de Palestine d'un troisième grand soulèvement. Préoccupés par les conversions au christianisme des meilleurs d'entre eux, les Juifs s'entretenaient dans leur espérance messianique et restaient exaspérés

par leurs récents malheurs dont Jérusalem constituait le douloureux pèlerinage. Ils répondirent donc à la “profanation” d’Hadrien par une sanglante révolte entre 132 et 135, sous la conduite d’un “messie” du nom de Simon Bar Kokhba. Les Romains ne vinrent à bout de la sédition qu’en la réduisant impitoyablement ; Jérusalem fut interdite aux Juifs et prit le nom d’Ælia Capitolina.

Les Juifs cessaient d’être un peuple national pour devenir presque exclusivement une diaspora, d’ailleurs active et influente, et toujours soutenue dans son espérance messianique, plus que jamais fonction d’un succès des Parthes.

LA RELÈVE DE LA CROIX

Notre Dieu s’était servi de l’Empire païen pour y faire grandir son Église, en lui accordant deux siècles d’une providentielle stabilité ; restait encore à l’Empire à se convertir lui-même.

Dès la fin de la dynastie des Antonins, les ferments de dissolution longtemps contenus par Auguste et ses successeurs éclatent au grand jour ; Rome connaît une irrémédiable décadence qui se traduit en une crise politique, économique et morale sans précédent. En fait, le paganisme a épuisé l’Empire. Les empereurs sont des hommes neufs, des soldats, souvent des provinciaux portés au pouvoir par leurs légions, mais sans réelles attaches aux anciennes traditions romaines qui, de toute manière, s’avèrent caduques...

DÉFAILLANCE DE LA FORCE ROMAINE.

L’Empire est livré à de longues périodes d’anarchie politique et de guerre civile notamment entre 235 et 268, dont profitent les Barbares, mais aussi certaines provinces. C’est ainsi qu’entre 269 et 272, la reine arabe Zénobie de Palmyre tenta de constituer à son profit un grand ensemble oriental indépendant, autour de la Syrie, en s’emparant aussi de l’Égypte et de l’Asie Mineure. L’aventure prit fin avec la défaite de la reine face aux armées d’Aurélien (270-275), mais elle était symptomatique de cette antique constante soulignée par René Grousset (*L’EMPIRE DU LEVANT*, 1979, p. 63) : les progrès discrets ou déclarés, dans l’Orient gréco-romain, de l’élément arabe.

En Orient, l’affaiblissement de la force romaine entraînait aussi celui de la langue grecque, qui recula devant le syriaque, le dialecte araméen d’Édesse ou encore le copte, langue de l’ancienne Égypte.

L’AVÈNEMENT DES PERSES SASSANIDES.

En 224, une révolution balaya les Parthes au profit des Perses sassanides qui se montrèrent autrement plus agressifs, avec l’intention affichée de restaurer l’ancien Empire des Darius et des Xerxès, programme irréaliste, mais qui nourrira longtemps les ambitions de la Perse et de ses souverains.

Face à cette puissance restaurée, fortement centralisée, intolérante à toute influence étrangère et entendant fonder son unité nationale exclusivement sur le mazdéisme, l’Empire romain se sent faible : il est à la recherche d’un nouveau souffle que son paganisme caduc et dissolvant ne lui donne plus.

VERS LA CONVERSION DE L’EMPIRE ?

Quel contraste avec l’Église, qui recueille le meilleur de la tradition grecque et latine ! En cent cinquante ans, elle a affermi son unité hiérarchique et organique ; l’action des Papes, en butte eux aussi aux difficultés, contient cependant les forces divergentes qui se sont fait jour ; querelles entre églises locales, tirailement qui se nourrissent de la différence linguistique entre les aires latine et grecque, premières hérésies... Conscients de la prééminence dont ils sont investis, les Papes de Rome n’ont cessé de manifester leur sollicitude aux Églises de toute la Chrétienté autant que d’exercer leur autorité. Au cours du temps, l’organisation ecclésiastique s’est calquée sur celle de l’Empire : cette évolution tend à installer à côté de l’organisation impériale une organisation chrétienne ; à côté des hauts fonctionnaires de Rome, l’autorité des évêques. Dans les maux horribles qui agitent l’Empire, en prêchant le Salut et la Vie éternelle, et en assistant les misères temporelles, l’Église est seule à offrir la réponse aux situations insolubles du moment.

La foi continue de se répandre ; au seuil du quatrième siècle, par la Cappadoce elle pénètre en Arménie. Elle s’introduit aussi en Abyssinie, par les routes commerciales.

Tout manifeste, dès le milieu du troisième siècle, que l’Église est prête à prendre la relève d’un Empire en faillite. Mais l’Empire païen tourne le dos à la grâce et cherche une régénération du côté le plus opposé à ses traditions, son génie et sa vocation même : vers l’Orient et cette Perse qui le fascine.

En instituant le culte du Soleil, en se déclarant lui-même un dieu, Aurélien chercha ainsi à capter au profit de l’État le mysticisme qui assurait aux religions orientales tant d’adeptes ; les vieux cultes orientaux animés de l’esprit de l’absolutisme fournirent ainsi une méthode de gouvernement sur une population inculte et grossière. Lorsque Dioclétien accéda à la pourpre en 284, l’Empire gréco-romain d’Auguste et de Trajan avait pratiquement cédé la place à un Empire barbare et asiatique.

L’EMPIRE ROMAIN CHRÉTIEN

Dans un suprême et formidable effort, l’Empire païen avait cherché à anéantir l’Église (303-311), mais le sang des martyrs eut raison du culte de l’Empereur.

La conversion de Constantin, la liberté accordée à l’Église et la faveur particulière que lui accorde le

souverain, redessinent le rapport des forces en Orient : dans le grand duel avec la Perse, tout chrétien est désormais l'allié objectif d'un Empire romain devenu champion de la foi chrétienne.

Les Perses Sassanides eux-mêmes en sont bien convaincus : la Perse comptait déjà plusieurs communautés chrétiennes à leur avènement ; à Ctésiphon, Arbèles, Nisibe... En butte à l'oppression du clergé mazdéen, les chrétiens perses soupiraient, il est vrai, après l'intervention de Rome, faisant craindre au roi des Perses une collusion avec les Romains. Lorsque la guerre éclata entre Constantin et Sapor II en 338, une violente persécution frappa opportunément les « *Nazaréens* » perses ; comme chrétiens autant que comme alliés supposés des Romains.

À cela s'ajoutait pour les Perses le danger créé par la christianisation de l'Arménie. La conversion de Tiridate III (vers 300) avait fait basculer définitivement dans le camp chrétien un pays qui restait tiraillé jusque-là entre l'allégeance à Rome et une proximité culturelle avec la Perse. Les Perses ne pouvaient tolérer ce bastion chrétien sur leur flanc.

La conversion de l'Empire eut aussi un fort retentissement sur les juifs. Le déclin de l'Empire au troisième siècle les avait forcés à l'émigration, à tel point qu'au quatrième siècle, le centre de gravité de la vie juive se trouva en Babylonie. Le passage de Rome au christianisme leur fit considérer d'autant plus favorablement les Perses et réciproquement, ceux-ci regardèrent les juifs comme des alliés spirituels face aux Romains désormais chrétiens. Mais à la vérité, les juifs qui restaient établis des deux côtés de la frontière n'embrassaient pas plus une cause que l'autre, ayant intérêt à voir se prolonger la rivalité perso-romaine : quels que fussent leurs espoirs de recouvrer leur existence nationale, ceux-ci étaient dépendants de ce système qui partageait le monde en deux blocs.

LA DIVISION DANS L'EMPIRE CHRÉTIEN.

Malheureusement, deux événements majeurs installèrent la division au sein de l'Empire chrétien : la crise de l'arianisme et la fondation de Constantinople.

Il faut lire l'étude que notre Père a consacrée à cette première grande crise qui secoua l'Église de 320 à 381 pour comprendre l'opposition délicate et de grande conséquence qui opposa Grecs et Latins (CRC n° 89 de février 1975, p. 4 et sq.). Elle mit en lumière trois grandes aires géographiques ; Rome, et avec elle tout l'Occident, derrière le Pape, Antioche de tradition rationaliste, dont était issue l'hérésie d'Arius, et Alexandrie de tradition mystique au contraire, et que son évêque, saint Athanase illustra autant par l'intelligence et l'intrépidité de sa défense de la vérité catholique, que par sa fidélité au Siècle romain.

En 325, Le Concile qui se tint à Nicée sous la présidence de Constantin, condamna l'hérésie d'Arius, en proclamant Jésus-Christ « *consubstantiel* » à Dieu le Père, selon une terminologie latine que nombre d'Orientaux, de langue grecque, reçurent pour contrer l'hérésie, mais avec plus ou moins de résistance, dont certaines étaient légitimes ; la crise ne faisait que commencer. Menée par Eusèbe de Nicomédie, une oligarchie d'évêques sans scrupules, secrètement ralliés à l'hérésie et hostiles à Rome forma un grand parti "libéral" qui instrumentalisa cette difficulté terminologique pour détruire l'œuvre de Nicée. La crise prit un tour dramatique lorsque Constantin, qui avait commencé par faire respecter fermement les décisions du Concile, tomba sous la coupe d'Eusèbe.

La sincérité de la conversion de Constantin est indubitable. Mais ce catéchumène qui considérait la foi chrétienne comme une providence qui garderait l'Empire et une discipline qui l'unifierait restait trop imprégné de la pratique païenne de ses prédécesseurs. Sous prétexte de restaurer l'unité mise à mal dans l'Empire par cette « *querelle* », il outrepassa ses pouvoirs légitimes, en prétendant décréter la réconciliation entre orthodoxes et hérétiques. Constantin gracia les mauvais, déposa ou exila les Nicéens convaincus, continuant ainsi d'assumer la souveraineté religieuse qui avait été celle des empereurs païens. Il initiait la funeste tradition du césaro-papisme qui sera la plaie de l'Église en Orient.

En 330, Constantin avait fondé Constantinople, sur le site de l'ancienne Byzance. Stratégiquement, le choix était excellent, à la jonction de l'Occident et de l'Orient. Mais non seulement cette fondation préparait la séparation politique des deux parties du monde méditerranéen, mais encore elle opposait « *la nouvelle Rome* » à l'ancienne, et l'instituait comme un centre religieux, dans la dépendance de l'Empereur : Constantin offrit ainsi une capitale à l'arianisme et à toute une part "politicienne" de l'épiscopat d'Orient qui avait accepté de prendre l'Empereur comme chef religieux.

Constance, arien fanatique, qui lui succéda en 337 pour l'Orient et qui devint empereur universel en 350 pesa de tout son poids dans cette formidable lutte théologique. L'hérésie était sur le point de triompher lorsqu'il mourut en 361. Après la brève parenthèse du règne de Julien l'Apostat (361-363), Valens (363-378) poursuivit en Orient la politique arienne de Constance. Sa mort priva l'hérésie du soutien impérial et permit à la réaction catholique de triompher sous Théodose (379-395).

REVERS ROMAINS SUR LA FRONTIÈRE DE L'EST.

Mais en soutenant la formidable réaction de l'hérésie contre la foi, Constantin et ses successeurs avaient bouleversé tout l'Empire en ajoutant ce

nouvel élément de désagrégation à tous les autres, au détriment de l'unité de la Chrétienté et de son expansion.

Pendant toute cette période, ce fut une lutte quasi continue avec la Perse. À la fin du troisième siècle, Dioclétien avait donné à l'Empire sur sa frontière de l'Est, d'utiles alliances, notamment celle de l'Arménie, et une forte frontière stratégique : toute la Mésopotamie septentrionale autour de Nisibe, à laquelle les Perses avaient été contraints d'ajouter cinq provinces dans la haute vallée du Tigre. À partir de 338, Sapor II fit tous ses efforts pour reprendre la région de Nisibe et rejeter l'influence romaine d'Arménie. Il descendait régulièrement ravager la plaine entre le Tigre et l'Euphrate et assiéger Nisibe, sans succès, mais obligeant Constance à une guerre épuisante. Pour en finir, Julien l'Apostat tenta de renouveler l'action de Trajan en Mésopotamie et de frapper un grand coup contre les Perses. Conduite entre mars et juin 363, l'entreprise où il trouva la mort fut un échec et, pour sauver l'armée, son éphémère successeur, Jovien, dut se résoudre à accepter des conditions humiliantes : la rétrocession des possessions romaines à l'Est de l'Euphrate et l'abandon de l'Arménie au protectorat perse. Mais ce retrait stratégique se doublait d'un abandon à la Perse persécutrice des petites Chrétientés syriaques (Nisibe) et arméniennes !

Constantinople était plus occupée à faire triompher l'hérésie dans l'Empire qu'à soutenir la laborieuse émergence de la jeune Chrétienté arménienne. On a vu l'importance de ce pays dans le dispositif chrétien, mais les Romains ne soutinrent pas les premiers et intrépides catholicos en butte à des souverains mal convertis, abandonnant cette alliance chrétienne. Après la catastrophe de 363, en butte à la persécution des Sassanides, le patriarche Narsès vint trouver Valens pour lui proposer l'alliance contre les Perses ; son catholicisme intégral froissa l'Empereur qui l'éconduisit...

Par ailleurs, les difficultés intérieures de la Perse permettront bien à Valens de placer à deux reprises un client des Romains sur le trône d'Arménie, mais la brouille entre l'Empereur et ses protégés sera continue, aboutissant à leurs dépositions.

L'empereur Théodose entérina définitivement cet abandon en négociant avec les Perses le partage de l'Arménie : la plus grande partie revint à ces derniers. Ce fut une faute politique, qui privait l'Empire d'un état tampon, mais aussi une faute religieuse : l'Empire abandonnait définitivement les Arméniens à la persécution des Sassanides. Indirectement cette décision initiait aussi le développement d'un christianisme farouchement national dans lequel se réfugierait désormais une Arménie, isolée et livrée à ses propres moyens.

LE JUDAÏSME CONTRECARRE

LES VISÉES ROMAINES EN ARABIE.

Le conflit avec la Perse s'étendit jusqu'en Arabie du Sud. Celle-ci était restée en dehors des limites de l'Empire romain, comme la presque totalité de la péninsule. Groupés en tribus, la grande majorité des Arabes continuaient ainsi leur vie nomade, menaçant de leurs incursions aussi bien la Perse que l'Empire d'Orient. Pour s'en prémunir, Perses et Romains commencèrent à prendre certaines tribus à leur service ; dès le quatrième siècle, les Perses constituèrent même autour de Hira un royaume client arabe. À partir du règne de Dioclétien, les razzias s'étaient faites plus fréquentes. Mais dès le milieu du quatrième siècle grâce aux moines des déserts de Syrie et de Palestine, la foi commença à pénétrer dans les tribus.

Ces conversions, cependant, attiraient et fixaient les sarrasins dans l'Empire. Pour tenter de contourner l'obstacle que la Perse mettait au commerce avec l'Extrême-Orient en coupant les routes commerciales, et pour retrouver ces lignes vitales pour l'Empire, Constance projeta de faire pénétrer l'influence romaine et chrétienne jusqu'en Arabie méridionale afin de s'y assurer des États alliés sur le flanc de la Perse. Une mission fut dépêchée en 356 jusqu'au Yémen, auprès des Himyarites, alors sous domination de l'Abyssinie fraîchement évangélisée. La mission obtint la conversion du vice-roi et la construction d'églises.

Or, une forte minorité juive s'y trouvait déjà solidement implantée. Se voyant menacés par l'arrivée du christianisme, les juifs réagirent violemment à l'initiative romaine et chrétienne : ils suscitérent une forte rébellion indigène, explicitement propre et antiromaine : vers 370, le vice-roi abyssin chrétien fut renversé et la nouvelle dynastie indigène fit allégeance à Sapor II !

L'ÉGLISE DE PERSE SE SÉPARE DE ROME.

La mort de ce dernier, en 379, apaisa cependant la guerre avec Rome et la paix fut signée en 383 à l'avènement de Sapor III. Un rapprochement s'esquissa entre les deux empires et pour lier d'amicales relations avec les Romains, le Shah protégea les chrétiens.

À la faveur d'ambassades romaines, les persécutions cessèrent, l'Église put s'implanter plus fermement en Perse et s'y organiser sous le contrôle des évêques de Syrie et de la Mésopotamie romaine. En 410, quarante évêques s'assemblèrent à Séleucie pour adopter les Canons du concile de Nicée, ainsi que les institutions et la discipline de l'Église latine ; évolution pleine de promesses !

Or, l'Église persane elle-même choisit de s'éloigner de l'influence romaine vers 421. En butte à des oppositions et peut-être aussi pour détruire le préjugé

qui faisait regarder les chrétiens comme des partisans de Rome, le catholicos déclara ne plus relever que du Christ, à l'intérieur comme à l'extérieur et rejeta l'autorité des évêques de Syrie. L'Église persane en s'affranchissant de l'autorité romaine, se préparait des destinées hérétiques et schismatiques.

L'EMPIRE ROMAIN D'ORIENT

LES FUNESTES AMBITIONS DE CONSTANTINOPLE.

Avec l'appui de Théodose, le concile de Constantinople mit fin à l'hérésie en 381. Rendit-il tout à fait la paix à l'Église et à l'Empire ? Ce même Concile décréta que « *l'évêque de Constantinople a la primauté d'honneur après l'évêque de Rome parce que Constantinople est la nouvelle Rome* ». En clair, la métropole religieuse de Constantinople ne reconnaissait à Rome qu'un simple privilège d'ancienneté sur elle, et encore n'était-ce pas à cause du Siège fondateur du chef des Apôtres, mais seulement parce que Rome avait été avant elle la résidence des Césars !

Rome ne fut pas la seule à s'inquiéter de cette prétention exorbitante ; la puissante et ancienne Église d'Alexandrie, tout auréolée du prestige de saint Athanase, n'accepta pas de se voir reléguée au troisième rang : il en résulta une opposition très violente avec Constantinople.

Une nouvelle crise théologique allait exacerber ce conflit, dont l'enjeu était grave. À la mort de Théodose, en 395, l'Empire fut définitivement divisé et Constantinople devint la capitale effective de « l'Empire d'Orient » ; elle entendait bien rester aussi le premier siège de l'Église en Orient !

D'ÉPHÈSE À CHALCÉDOINE :

DU TRIOMPHE DE LA FOI À LA MAUVAISE CASSURE.

Tandis que se réglait la querelle de l'Arianisme, deux hérésies antagonistes avaient émergé à Antioche. Des théologiens comme Diodore de Tarse († v.393) y enseignèrent que le Verbe, né de Dieu de toute éternité, ne pouvait être celui qui, dans le temps, était né de la Vierge Marie et qu'ainsi, c'était par pure grâce que l'homme Jésus s'était trouvé uni au Verbe, jusqu'à ne faire qu'un avec lui. Pour réfuter ce « diophysisme » radical qui détruisait la fonction médiatrice du Christ Sauveur, le prêtre Apollinaire enseigna que le Verbe n'avait pas pris une nature humaine complète, mais qu'il s'était donné un corps auprès duquel il jouait le rôle de l'âme. Mais ce « monophysisme » faisait de Jésus-Christ un « monstre » et non plus un homme en tout semblable à nous ; excluant par là toute médiation du salut en le réduisant à la condition d'un vague et passif instrument du Verbe.

Ces deux erreurs furent rejetées dès le Concile d'Alexandrie en 362. Elles subsistèrent pourtant et resurgirent lorsque Nestorius, le patriarche de Constan-

tinople, enseigna la doctrine de Diodore de Tarse, suscitant le scandale.

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie intervint à la demande du pape saint Célestin, et d'autant plus volontiers que le conflit mettait en cause Constantinople (là encore, il faut lire l'article consacré par notre Père à ce sujet, dans la CRC n° 90 de mars 1975). Mais Cyrille était d'abord un saint ; il fit triompher la foi catholique la plus pure au concile d'Éphèse, en 431, par l'audacieuse proclamation, selon le langage grec et la théologie d'Alexandrie, d'« une seule Nature du Dieu-Verbe incarné » et la définition du dogme de la Maternité divine de Marie qui en résultait.

Ce fut un triomphe, que Constantinople dut bien accepter et que l'Empereur fit respecter ; Nestorius fut déposé, la plupart de ses disciples rallièrent l'orthodoxie, et les irréductibles furent chassés de leurs sièges. Mais ce triomphe restait fragile : ni les Antiochiens ni les Latins n'entrèrent vraiment dans la perspective du « monophysisme » mystique de saint Cyrille.

Ce dernier n'épargna pas ses efforts pour la réconciliation, jusqu'à sa mort en 444. Hélas ! Son successeur, Dioscore, ambitieux stupide et querelleur ne songeait qu'à ravir à Constantinople sa prééminence. Il crut en trouver l'occasion lorsque Eutychès, du clergé de Constantinople, fut condamné par son patriarche pour monophysisme. Dioscore le soutint bruyamment et obtint de l'Empereur la convocation d'un nouveau Concile, à Éphèse, qui consacrerait l'abaissement définitif de Constantinople !

Or, Eutychès était bien « apollinariste » ! Le concile se tint en 449 et ne fut qu'un odieux « brigandage » tenu dans la violence, bafouant les patriarches d'Antioche et Constantinople, et ignorant les instructions envoyées par le pape saint Léon. Immense scandale et résultat désastreux, qui compromirent aux yeux de Rome l'admirable formule de saint Cyrille avec l'hérésie et la plus abjecte violence.

Le pape saint Léon condamna immédiatement le « brigandage » et imposa la souscription de l'épître dogmatique ignorée par Dioscore et ses séides. Pour ne pas envenimer la situation, le Pape se serait contenté de signatures individuelles, mais cela ne faisait pas l'affaire de l'Empereur, moins prudent que le Pape, qui voulut abaisser le parti alexandrin et rendre définitivement la paix à l'Empire, par un grand concile.

Il eut lieu en 451, à Chalcédoine, en présence de 520 évêques. « Dioscore est déposé, ceux qu'il avait humiliés sont réhabilités, particulièrement quelques prélats pourtant assez nestoriens. Le dogme est exprimé dans une clarté sans faille, mais froide, sans la vibration du mysticisme alexandrin et la chaleur de la piété cyrillienne. Tout l'Orient monophysite se trouve dépossédé de sa tradition et en ressent une profonde amertume, tandis que partout, les nestoriens relèvent la tête ! » (CRC n° 90, mars 1975, p. 8)

Avec l'écroulement des rêves orgueilleux de Dioscore, c'est la déroute du parti monophysite, jeté par lui dans l'hérésie ! Grâce à l'appui des empereurs, le dogme de Chalcédoine s'impose partout et les évêques nommés restent sur leurs sièges malgré les révoltes des monophysites, qui prennent un caractère implacable à Alexandrie et à Antioche où les patriarches sont féroceusement contestés. « Leur monophysisme est-il cyrillien et donc encore orthodoxe, ou eutychien ? Depuis l'aventure de Dioscore, on ne sait plus. » (*ibid.*) Le monophysisme se perd dans l'irrationalisme du ressentiment absolu et le refus forcené de Chalcédoine par les monophysites, les jette dans le schisme qui dérivera fatalement vers l'hérésie, entraînant la masse du peuple avec eux. L'unité de l'Empire est gravement compromise.

LE MORCELLEMENT DE L'ORIENT CHRÉTIEN

En Occident, l'Empire romain s'effondre définitivement sous les coups des barbares en 476. Mais l'Église romaine y maintient « avec la foi et la discipline chrétienne, tous les trésors de pensée, d'ordre et de civilisation de Rome » (*IL EST RESSUSCITÉ* n° 205, *Les 150 points de la Phalange de l'Immaculée*, point 55). Certes le bouleversement est immense, mais c'est pourtant le commencement d'une nouvelle ère en Occident, vivifiée par la théologie vivante et la politique chrétienne de saint Augustin, qui expose les conditions d'un véritable progrès politique, dans la distinction des pouvoirs spirituel et temporel, chacun souverain dans son ordre, mais heureusement concertés en vue du règne de Jésus-Christ.

CÉSAROPAPISME BYZANTIN.

L'empire d'Orient, qui subsiste seul, est à l'opposé de ces principes ! Au cinquième siècle, Constantinople apparaît comme le siège d'une véritable « Église d'État », à laquelle l'Empereur et son évêque ont travaillé à donner l'importance adéquate : au lendemain du Concile, saint Léon constate ainsi avec colère que son vingt-huitième canon réaffirme l'inquiétant sophisme de 381 (*supra*, p. 23), mais aussi que la Ville impériale est érigée en un véritable patriarcat, avec autorité sur les diocèses civils de Thrace, de l'Asie et du Pont (cf. *carte*, p. 25). Enfin, l'œcuménicité du patriarcat est définie sans ambages dans la liberté reconnue à tout oriental d'en appeler au « synode permanent », et donc au Patriarcat de s'ingérer dans les affaires des autres patriarcats. En matière d'appel, le voilà sur un pied d'égalité avec le Pape !

En fait, le chef de cette « Église d'Orient » n'est pas tant le patriarche de Constantinople que l'Empereur lui-même. De plus en plus, le Patriarcat apparaît comme un ministre des cultes intimement lié aux vicissitudes de la politique religieuse du souverain.

Situation délicate, mais d'autant mieux acceptée que le Patriarcat ambitionne de gouverner sans partage tout l'Orient ; ainsi, s'il lui arrive de s'opposer à son Maître, il le rejoint le plus souvent pour opposer à Rome les ambitions byzantines.

LE SCHISME D'ACACE ET SES CONSÉQUENCES.

Rapidement, l'Empire qui redoute la sécession de ses provinces orientales largement gagnées par le monophysisme (cf. *carte*, p. 25), cherche à réaliser l'union. Mais il ne s'agit plus que d'une recherche toute politique où il n'est plus question de vérité dogmatique. La première tentative eut lieu sous l'empereur Zénon (474-491) et consista en une manœuvre habile de l'ambitieux patriarche Acace. Par la soumission aux hérétiques d'un formulaire abandonnant subrepticement le dogme de Chalcédoine et l'ingérence dans l'élection du patriarche d'Alexandrie au profit d'un hérétique, Acace entendait offrir à son Maître la concorde restaurée, et s'assurer la prédominance dont il rêvait sur tout l'Orient. Rome ne pouvait tolérer la manœuvre : en 482, le pape saint Félix III excommunia Acace, qui se révolta, fort du soutien de l'Empereur et entraîne tout l'Orient dans un schisme qui durera jusqu'en 518.

La crise a un retentissement considérable. En Gaule, l'épiscopat gallo-romain, de saint Remi et saint Avit, qui restait fidèle à l'idée impériale, se détache d'un Empereur devenu infidèle à Rome et se tourne du côté des barbares, spécialement de Clovis et de ses Francs.

Quant à l'Empire, le schisme accentue sa séparation culturelle d'avec Rome, particulièrement sous Anastase (491-518). Lucide quant à l'impossibilité de recouvrer les provinces d'Occident, ce monophysite convaincu s'emploie résolument à faire de l'Empire une puissance gréco-orientale beaucoup plus que romaine et favorise le monophysisme, qui conquiert ainsi les sièges de Constantinople, Antioche et Alexandrie.

À la suite de Zénon, et contrairement aux précédents empereurs, il soutient l'Arménie en butte à la persécution des Perses. La hiérarchie arménienne qui avait adhéré au monophysisme de saint Cyrille, et qui fut empêchée par la persécution de participer au concile de Chalcédoine, condamne ce concile en 506, sous l'influence des hérétiques. Mais elle ne suivra pas Constantinople dans son retour à l'unité romaine en 518.

En 489, Zénon avait fait fermer « l'école d'Édesse », refuge du nestorianisme en Syrie. Ses adeptes trouvent refuge en Perse et y diffusent l'hérésie, bientôt adoptée par toute la hiérarchie perse.

La Perse est la grande gagnante de ce basculement de l'Arménie et des chrétiens perses dans l'hérésie. Leur christianisme ne gêne plus le Shah dès lors

qu'il s'oppose à celui que professe Constantinople, au contraire ! Et de fait : un véritable fossé spirituel se creuse entre Byzantins et Arméniens, que rien ne comblera par la suite. Byzance ne cessera plus de persécuter les Arméniens monophysites, rendant leur loyauté toujours très suspecte.

JUSTINIEN ET SES SUCCESSEURS.

L'Empire revient à l'unité catholique en 518, sous Justin. Sincère, cette soumission est aussi dictée par la reconquête des provinces d'Occident que médite son neveu, Justinien, qui accède à l'empire en 527.

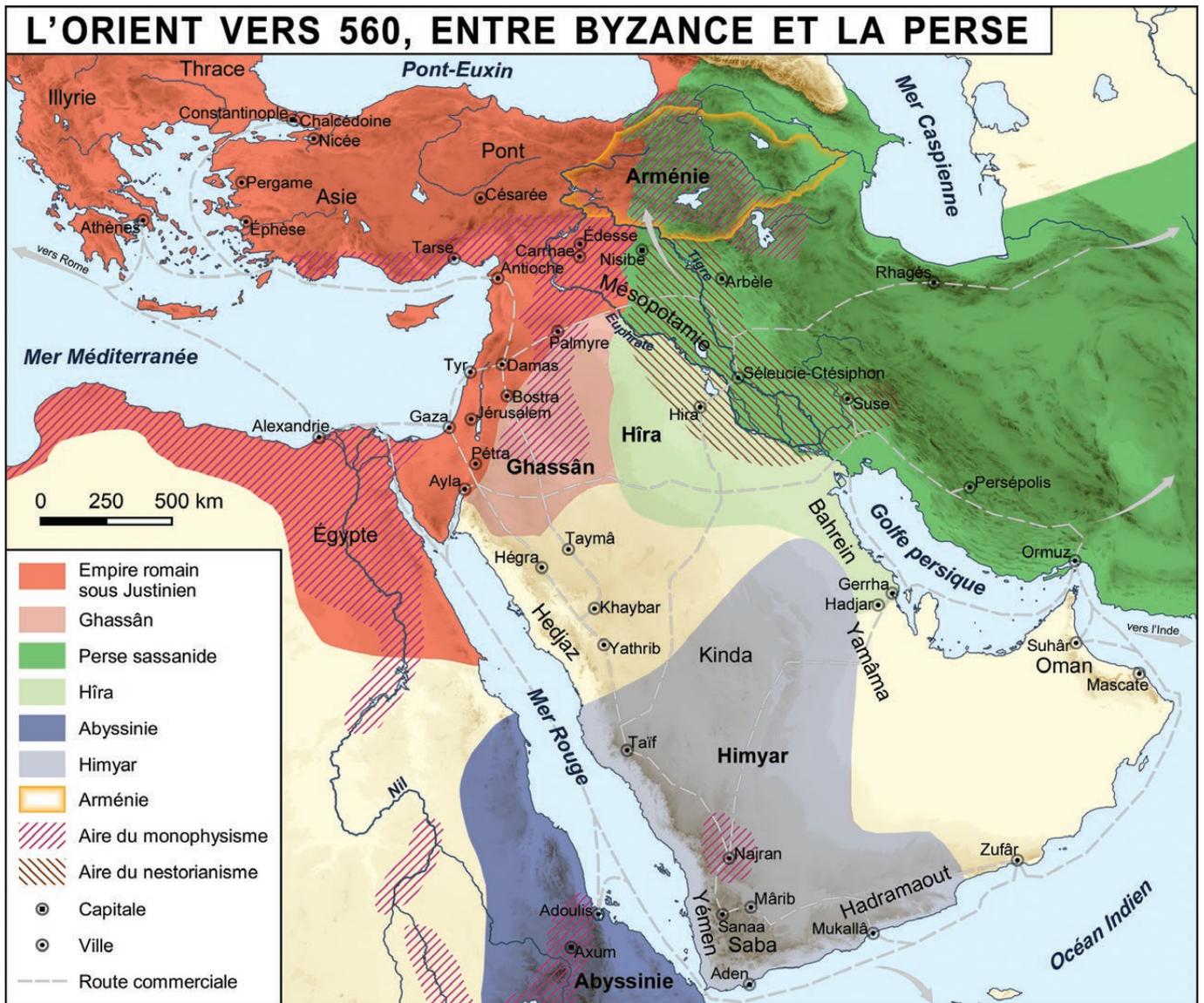
Un antagonisme sournois continuera à gâter les relations entre Rome et Constantinople : bien des ambitions y contribuent à commencer par celle du Patriarche que Justinien tient pour « la tête de toutes les Églises d'Orient ». Et quelle que soit sa vénération pour le Pape, sa conception de son propre pouvoir amène Justinien à se comporter lui aussi en véritable chef religieux : les papes saint Silvère, mort en exil en 537, et Vigile en feront l'expérience en s'opposant à sa politique de réconciliation avec les monophysites.

Justinien mourut en 565. Son règne fut glorieux ;

une part des anciennes provinces d'Occident revint à l'Empire ; l'Afrique, l'Italie, et le sud de l'Espagne. Mais son œuvre, fruit d'une personnalité vigoureuse et d'heureuses circonstances s'écroula après lui avec une rapidité stupéfiante. À la vérité, Byzance était incapable de reprendre vraiment en main l'Occident et de le doter d'un régime restaurateur : plus que les Goths qu'elle avait vaincus laborieusement, elle se montrait une force du passé, pauvre en idées novatrices et incapable de s'élever au-dessus des routines orientales. D'autre part, Justinien n'avait réglé aucune des graves difficultés qui minaient un Empire sans réelle unité, ni civisme.

Surtout, par son ingérence dans les affaires religieuses, par le caractère équivoque de sa défense de l'orthodoxie, au moment où l'impératrice Théodora procurait un soutien sans faille au monophysisme, Justinien ne fit qu'aggraver l'insolence et l'intransigeance des monophysites, rendant toujours plus aigu le danger de sécession.

Au moment où l'Occident barbare tâtonne entre l'anarchie et l'ordre nouveau dont le pape saint Grégoire jette les bases (cf. *IL EST RESSUSCITÉ* n° 172, février 2017), les successeurs de Justinien s'efforcent



de faire vivre l'Empire au jour le jour, incapables d'assumer l'héritage qu'il leur a laissé. Face à l'hérésie qui mine l'Empire, nourrie d'un rejet forcené de Chalcedoine (qui apparaît le plus souvent sous le visage du gendarme byzantin), ils suivent une politique ambiguë, conscients que seul le soutien de l'autorité romaine saurait être efficace, et s'accrochant néanmoins au rêve orgueilleux de Constantinople capitale de l'Orient et rivale de Rome, comme en témoigne la froideur des relations de Maurice (582-602) et de saint Grégoire.

Les nuages s'amoncellent sur l'Empire, pendant que des événements décisifs se jouent en Arabie.

L'ÉCHEC DE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE EN ARABIE.

Depuis le quatrième siècle, la rivalité entre Constantinople et la Perse favorisait le rassemblement des tribus arabes et leur unification au service de l'un et l'autre empire. Pour faire pièce au royaume de Hira, vassal des Perses, Justinien essaya d'unifier les tribus arabes du Hedjaz en un royaume proromain et chrétien. Il établit ainsi la confédération des Ghassanides sur la frontière de la Palestine et, en 529, conféra à son chef El-Harith la plus haute dignité byzantine : celle de patrice (cf. *carte*, p. 25).

Mais Constantinople n'avait aucune politique coloniale ni missionnaire et laissa passer l'occasion de civiliser ces tribus : sa "politique arabe" se limita à l'emploi de "supplétifs" payés pour faire la guerre à des tribus adverses détestées. Son action n'entraîna aucun progrès de l'influence romaine et chrétienne au Hedjaz, car une fois installé au nord de la péninsule, El-Harith perdit tout contact avec ses anciennes tribus du centre, abandonnées à leur anarchie pauvre et errante. Aux Ghassanides eux-mêmes l'alliance ne procura aucun progrès : ils restèrent les nomades turbulents et querelleurs qu'ils étaient, et furent gagnés par la propagande monophysite ; vernis chrétien sur un fond resté foncièrement païen. S'ensuivit une continue mésentente avec l'Empereur et, chez les Arabes, le développement d'une haine envers le christianisme orthodoxe, identifié avec la cause de l'Empire.

Les conséquences de cette démission de Constantinople de sa mission civilisatrice furent incalculables !

En définitive, les bédouins, vassaux tant des Perses que des Romains furent les grands gagnants de ces alliances. Tout en résidant habituellement hors du territoire romain, les Ghassanides prirent une importance prépondérante dans la vie des provinces et pénétrèrent profondément en territoire romain ! Razziant également l'un et l'autre empire, sous couvert de servir leurs souverains, ils travaillèrent pour leur propre compte jusqu'à ce que, lassés des empiétements et de l'insubordination de leurs vassaux respectifs, les Romains en 581 et les Perses à la veille de la guerre, en 602,

missent fin à ces alliances. Aboutissement logique, mais funeste aux deux empires : Ghassanides et Lakhmides formaient malgré tout une barrière protectrice et à la place des rois qu'ils pouvaient contrôler, Perses et Romains se retrouvèrent devant une poussière de tribus nomades qui leur échappaient entièrement.

L'absence de colonisation, par Constantinople, du Hedjaz et des tribus arabes profita au judaïsme et donc à la Perse. Elle fut d'autant plus regrettable que les Abyssins chrétiens reprenaient pied en Arabie du Sud vers 518. Le judaïsme, qui s'y était considérablement développé, depuis sa contre-attaque victorieuse de 370, suscita en 522 à nouveau une violente réaction, soutenue par les Juifs de Tibériade et les Arabes nestoriens de Hira qui, tout autant que les Juifs, redoutaient l'expansion d'une Byzance orthodoxe. Ayant vaincu la réaction juive, un royaume chrétien s'épanouit en Arabie du Sud entre 525 et 572.

Malheureusement, comme son suzerain d'Axum, Himyar subit l'influence du patriarcat monophysite d'Alexandrie. Par ailleurs, le judaïsme n'y avait pas désarmé, trouvant de nouveau chez les Perses un allié pour secouer le joug chrétien ; vers 572, au moment où ils attaquaient les Romains au nord, les Sassanides chassèrent les Abyssins. Les juifs ne profitèrent pas de cette victoire : les Perses réduisirent leur conquête à une province.

Pour Constantinople cependant, le résultat était identique : en chassant ses alliés chrétiens, la Perse éliminait la pénétration chrétienne au profit du judaïsme. Et d'un judaïsme tenace, plein d'ambitions et entreprenant qui reconstitua au Hedjaz, le long des pistes caravanières, son fief démantelé au Yémen. Sous l'action des juifs, les oasis de Yathrib, de Khaybar et de Tayma atteignirent ainsi un haut niveau de développement. La disparition en 582 de la barrière ghassanide dut conforter les juifs d'Arabie les plus fervents ; n'était la domination romaine à Jérusalem, le Hedjaz apparaissait comme une véritable province israélite en continuité territoriale avec la terre des ancêtres. Que le royaume d'Israël ressuscite à Jérusalem et le Hedjaz se trouverait englobé dans un ensemble ne le cédant en rien à l'empire de Salomon ! La guerre qui se ralluma en 602 allait donner aux juifs une nouvelle occasion de réaliser leur antique espérance.

UN HIMYARITE DE GRANDE TENTE.

Mais il nous faut nous arrêter sur le retentissement que dut avoir, en Arabie du Sud, précisément, l'affrontement entre chrétiens et juifs. Le Coran est le témoin incontestable d'une profonde influence du judaïsme comme du christianisme sur l'âme arabe, qu'ils dominèrent tour à tour, en laissant l'empreinte d'un certain fond commun à l'une et l'autre religion plutôt que de leurs particularités contradictoires. « *On*

adoptera Jésus, mais comme un prophète juif, et on adorera Dieu avec une nuance évangélique proche de l'idée de Paternité» (Georges de Nantes, *LE CORAN*, t. I, p. 334).

La sourate II manifeste dans son auteur un homme pénétré de cette synthèse, lettré et d'une vaste culture judaïque et chrétienne, qui pensa évacuer les exclusions mutuelles entre partisans et adversaires des mystères chrétiens de la Sainte Trinité et de l'Incarnation. Renvoyant dos à dos juifs et chrétiens, il affirma audacieusement l'unité de leur double religion biblique dans l'alliance primordiale de Dieu avec Abraham et, **non pas Isaac, mais Ismaël**, le fils premier-né, et ancêtre éponyme des Arabes.

Dans ce génial brigandage qui volait aux juifs l'exclusivité de leur élection en Abraham et Isaac, et aux chrétiens le privilège de leur adoption filiale en Jésus-Christ, l'auteur désignait la race arabe comme la dépositaire de « la perfection », *'islâm*, de la religion originelle, et appelée à la restaurer à Jérusalem. Les événements qui bouleversèrent tout l'Orient à partir de 602 allaient lui donner à lui aussi l'occasion de réaliser son grand dessein.

LA GUERRE PERSO-ROMAINE (602-628)

Depuis 502, l'affrontement entre Perses et Romains se prolongeait, entrecoupé de trêves. Pour avoir les moyens de se consacrer à son grand dessein occidental, Justinien avait contenu la menace à prix d'argent, mais la rupture de l'accord entre les deux puissances en 572, jeta la Perse sur la Mésopotamie et la Syrie. La guerre prit fin en 591 à l'avantage de Constantinople : les Romains recevaient la plus grande partie de l'Arménie persane et l'empereur Maurice s'était même fait un obligé de Chosroès II qu'il avait aidé à prendre le pouvoir. Le Perse ambitionnait pourtant de restaurer l'ancien empire achéménide et Constantinople se dressait sur sa route, mais tant que son "ami" resta sur le trône, il observa la paix.

Chosroès rouvrit les hostilités lorsqu'une sédition militaire massacra Maurice et lui substitua le sanglant Phocas en 602. et la même année, les armées perses et leurs auxiliaires mongols envahirent l'Arménie et la Mésopotamie romaine. En 610, Héraclius mit fin au règne sanglant et anarchique de Phocas, mais l'empire était au plus bas. Les Perses mirent la situation à profit pour franchir l'Euphrate et en 613, ils atteignaient Chalcédoine ! Ces événements provoquèrent une immense espérance chez les juifs de Palestine, d'Arabie, et de la diaspora, soutenus par leurs amis nestoriens et leurs alliés sarrasins.

LA PRISE DE JÉRUSALEM.

En 614, les Perses achèvent de soumettre la Syrie. Guidés et aidés par les juifs et un fort contingent arabe, ils prennent Jérusalem. La Vraie Croix est

emmenée en Perse, ainsi que le patriarche Zacharie et de nombreux captifs. En vertu d'une convention passée entre le général perse et les juifs, le gouvernement de la Ville sainte et peut-être d'une part de la Palestine leur fut remis. Dépossédés de Jérusalem depuis 70 les Juifs y dominaient de nouveau. Était-ce enfin la revanche tant attendue de la Synagogue sur la Croix ?

Pour un temps seulement, car dans leur pragmatisme, les Perses comprirent que les monophysites hostiles à Constantinople et répandus dans tout l'Orient constitueraient de meilleurs relais à leur domination que les juifs trop peu nombreux. Dès 617, les juifs furent donc expulsés de Jérusalem, et avec eux, semble-t-il, les Arabes qui avaient participé à l'expédition judéo-perse. Les contacts entre le grand dessein manifesté dans la sourate II et les événements de 614, mais encore entre la sourate III et cette expulsion autorisent à penser non seulement que leur mystérieux auteur en était, mais encore qu'il dirigeait la bande sarrasine.

C'était la ruine des ambitions juives, mais pas de celles que ce mystérieux auteur semblait nourrir pour lui-même et les siens : la sourate III révèle en effet l'étonnant ressort de ce chef religieux. Retiré au désert, il mit son échec à profit pour s'affirmer, dans l'humiliation et l'épreuve, le « bien-aimé » *muḥammadun* de Dieu, accomplissant la figure du prophète souffrant que la Passion de Jésus n'avait fait qu'annoncer. Avant, semble-t-il, de préparer ses fidèles, comme jadis Moïse le peuple d'Israël, à retourner en Terre sainte (sourates IV et V).

CONTRE-ATTAQUE BYZANTINE

ET DERNIER ESSAI DE CONCILIATION RELIGIEUSE.

En 619, les Perses prirent l'Égypte, perte catastrophique pour Constantinople. Ils contrôlaient et administraient désormais les provinces conquises avec l'aide des monophysites qu'ils favorisèrent ; la hiérarchie catholique y fut presque partout évincée et les populations manifestaient par leur faible loyalisme leur lassitude de l'autocratie religieuse du Basileus.

À partir de 622, dans un effort prodigieux, Héraclius conduisit une série de contre-offensives qui mirent l'Empire perse définitivement à genoux en 628. Mais pour regagner la loyauté de ses sujets orientaux, l'Empereur avait aussi engagé de nouvelles négociations avec les monophysites, dès 616-617. Conseillé par Sergius, le patriarche de Constantinople, Héraclius abandonna le terrain des deux Natures pour proposer une nouvelle formule d'union professant une unique volonté en Jésus-Christ ; le « monothélisme ». Mais en niant la nécessaire dualité des volontés dans le Verbe Incarné, Constantinople cédait une nouvelle fois à l'hérésie monophysite et se mettait en révolte contre Rome. Or, habilement circonvenu par Sergius, le faible pape Honorius ne s'opposa pas à cette doctrine.

Signée entre l'Empereur et les trois groupes monophysites d'Arménie, de Syrie et d'Égypte, vers 631, elle parut faire l'union. En réalité elle allait accroître le désordre : fermement condamnée par les catholiques comme saint Sophrone patriarche de Jérusalem et saint Maxime, rejetée par les monophysites purs et durs, elle provoqua de sanglants affrontements en Égypte et des tensions séparatistes en Afrique et en Italie.

LA CONQUÊTE ARABE

C'est dans ce contexte que les Arabes reprirent leurs traditionnelles incursions, sans grandes oppositions : la Perse n'était plus que l'ombre d'elle-même, et l'immense effort consenti par l'Empire d'Orient l'avait épuisé.

À la vérité, plutôt qu'une vaste entreprise religieuse, ce siècle de conquêtes qui commence en 632 se présente comme une véritable révolution et une subversion gagnant de proche en proche des provinces de l'Empire déjà très en proie à la révolte. À partir de 634, les premières batailles livrées sont pourtant particulièrement centrées sur Jérusalem : peut-être y a-t-il un lien avec le grand dessein de la sourate II ? Pour autant, le véritable empire que les Arabes conquièrent en trente ans ne doit rien à un "*islam*" qui n'existe pas encore en tant que tel...

En Syrie-Palestine, les troupes byzantines se révèlent insuffisantes face à des tribus guerrières désormais installées sur les marches de l'Empire, connaissant le terrain et disposant d'alliés. Après une première défaite à Adjnadeïn en juillet 634, les Byzantins se replient sur Damas en abandonnant la Palestine aux pillards. Les cités ouvrent leurs portes aux bédouins, qui ignorent l'art du siège, mais plus par nécessité, semble-t-il, que par haine religieuse de l'Empire. En août 636, les Byzantins sont battus sur l'Yarmouk et évacuent la Syrie, entraînant la reddition des villes du Nord. En 638 saint Sophrone, le patriarche de Jérusalem, est contraint de négocier la reddition de la ville. La prise de Gaza achève d'ouvrir la route de l'Égypte aux Arabes. Celle d'Antioche dans l'année, puis de Césarée en 639, achève la conquête de la Syrie-Palestine.

En Égypte, ce fut bien différent : c'est dans un pays en pleine révolution que s'aventurèrent les bandes arabes dès décembre 639. Les partisans de Benjamin, le patriarche monophysite en fuite, tout-puissant pendant la domination perse, livraient une guerre sanglante au patriarche Cyrus, nommé par l'Empereur et furieusement monothélite. Le raid arabe arrivait à point nommé pour délivrer les monophysites du joug de l'Empire ; les Égyptiens guidèrent les bédouins, leur révélèrent les positions des troupes impériales et, pour finir, se soumièrent en masse aux envahisseurs, participant à la chasse aux soldats byzantins. Les Byzantins évacuèrent Alexandrie à

l'automne 641 et le patriarche monophysite s'y installa de nouveau avec un sauf-conduit des nouveaux maîtres.

À la mort d'Héraclius en janvier 641, malgré quelques velléités de reconquête, la Syrie-Palestine et l'Égypte sont définitivement perdues. L'Arménie et l'Afrique sont ouvertes aux razzias, mais aussi les îles et les côtes d'Asie Mineure : vers 650, grâce aux arsenaux syriens et égyptiens, les Arabes se dotent d'une flotte et sont capables de vaincre des Byzantins en 655, au large de la Lycie.

L'Arménie fut touchée par les raids arabes dès 641. Le plat pays fut ravagé, mais les Arabes échouaient devant la plupart des places fortes, et malgré la puissance de leurs attaques, étaient incapables de tenir le terrain. En 643, l'Arménien Théodore Recktouni, commandant des troupes impériales, leur infligea une sévère défaite. Mais lorsqu'en 653 l'empereur Constant ordonna aux Arméniens de se rallier au concile de Chalcedoine, une bonne partie, derrière Théodore Recktouni, choisit de mettre le monophysisme arménien sous la protection des arabes, et un accord fut conclu selon lequel les Arméniens assureraient eux-mêmes la protection du pays... contre les Byzantins.

Inventée pour ramener vers Constantinople la Syrie et l'Égypte, l'hérésie monothélite n'aboutissait qu'à en séparer l'Afrique du Nord ! Toute l'Église d'Afrique, surexcitée par la disgrâce du gouverneur, catholique, électrisée par saint Maxime, condamna le monothélisme avec vigueur et soutint Rome dans sa réaction contre l'hérésie. Le nouveau gouverneur, Grégoire, y trouva le prétexte pour se révolter contre Constantinople. C'est ce moment que choisirent les Arabes pour un raid qui les conduisit jusqu'à Sufétula qu'ils détruisirent de fond en comble après avoir battu les Africains et tué le gouverneur. Mais, signe de l'absence de tout plan prémédité et du caractère opportuniste de l'action des Arabes, ceux-ci se retirèrent. Ce n'est que cinquante ans plus tard qu'ils occuperont définitivement Carthage, en 696, avant de passer en Espagne au début du huitième siècle.

Sur les terres arrachées à Byzance, c'est un recul désastreux pour la civilisation chrétienne ; peu à peu, l'islam les recouvrira d'un véritable linceul.

Au cours de la deuxième moitié du septième siècle, le vieil Empire romain d'Orient devient véritablement « l'Empire byzantin ». Très bouleversé, diminué territorialement, l'Empire devient plus homogène et se transforme en une puissance hellénique, fortement teintée d'orientalisme et en nette rupture avec la tradition romaine. Son unité se fonde désormais sur la résistance aux envahisseurs et sur une alliance de plus en plus étroite entre cette nouvelle personnalité gréco-byzantine et le patriarcat de Constantinople, véritable « église impériale ».

L'Empire lutte pour sa survie face aux Arabes du califat omeyyade installé à Damas, dont l'objectif déclaré est la prise de Constantinople ; par là, c'est toute la Chrétienté d'Occident que défend Byzance.

Mais si l'Empire offre un rempart à cet Occident

où se forment lentement les nations chrétiennes, un fossé l'en sépare, creusé par un irréductible mépris pour ces jeunes nations barbares et par le refus de se soumettre sincèrement à la primauté universelle du Pontife romain.

II. VERS LE SCHISME

ROME VASSALE DE CONSTANTINOPLE.

Durant les premières années du septième siècle, préoccupés par le péril perse, les empereurs s'étaient appliqués à conserver de bons rapports avec la papauté, entente malheureusement favorisée par la complicité d'Honorius avec l'hérésie. Mais lorsque ses successeurs réagirent et condamnèrent le monothélisme, l'autocratie impériale reprit ses anciens procédés et manifesta qu'il ne renonçait pas à s'imposer à Rome et à l'Italie. Pour sa courageuse opposition à la politique religieuse de Constant, le pape saint Martin I^{er}, qui pourtant avait pris soin de ne pas provoquer de rupture avec Constantinople, fut emprisonné et exilé en Crimée où il mourut en 655. Sans la victoire navale des Arabes de 655, son successeur Eugène aurait subi le même sort.

Depuis la mort d'Héraclius, l'Empire s'enfonçait dans l'anarchie ; dix empereurs se succéderont entre 641 et 717, sans aucun dessein de politique générale. Pendant que les Lombards progressaient en Italie, les Arabes ravageaient les côtes, et s'emparaient de la Cilicie et de Rhodes (cf. *carte*, p. 30). En 674 leur flotte pénétra dans la mer de Marmara et s'établit à Cyzique, non loin de Constantinople, pendant qu'une armée traversait l'Anatolie. Sans susciter de véritable réaction de la part de l'Empereur ! Mais lorsqu'en 677, le siège fut mis devant Constantinople, les Byzantins se ressaisirent et infligèrent aux Arabes une défaite telle que ces derniers durent solliciter la paix moyennant un lourd tribut. Sursaut providentiel !

L'accalmie procurée par la victoire permit à Constantin IV et au pape saint Agathon de mettre un terme au monothélisme ; triomphe de la foi catholique romaine sur l'hérésie impériale ? Pas tout à fait : réuni en 681, le concile de Constantinople anathématisa tous les auteurs d'hérésies, dont le pape Honorius. Rome se résolut à cette juste condamnation, mais constata amèrement qu'Héraclius et Constant, pourtant si compromis dans l'hérésie n'étaient pas nommés. Ignorés aussi, les ignobles traitements infligés par l'Empereur au pape Martin, à saint Maxime et d'autres confesseurs de la foi... Byzance acceptait de se rapprocher de Rome, mais ne s'humiliait pas !

Rome se vit infliger un nouveau camouflet en 692. Depuis 677, les difficultés dans lesquelles se débattaient les Omeyyades (guerres civiles, succession...) avaient permis aux Byzantins de reprendre l'avantage. Fort de cette situation favorable, Justinien II, empereur

depuis 685, convoqua un concile sans consulter le Pape, prétendant avec suffisance unifier dans l'Empire le droit canonique ; tous les usages devaient plier devant ceux de Constantinople, y compris les romains ! On ne se priva pas d'y rappeler le vingt-huitième canon de Chalcedoine, que Rome persistait à refuser.

L'opposition du pape Serge II au Concile entraîna l'ordre de le faire arrêter. Cependant, les temps avaient changé : les troupes impériales d'Italie prirent parti pour le Pape, qui faisait plus pour la sauvegarde de la Ville face aux Lombards que le lointain basileus !

Du reste, l'Empire ne tarda pas à replonger dans l'anarchie ; en 695, Justinien II fut renversé, ouvrant une nouvelle époque d'instabilité, que les Arabes, qui avaient retrouvé un souverain énergique avec Adb-el-Malik (depuis 685), mirent à profit ; la guerre se ralluma...

ROME, DÉGAGÉE DE LA TUTELLE BYZANTINE, SE TOURNE VERS L'OCCIDENT.

Entre 695 et 717, ce fut à nouveau un véritable dépérissement de l'Empire. L'atmosphère des défaites (les Arabes parcouraient de nouveau l'Anatolie sans réelle opposition) et des révolutions incessantes (six empereurs se succèdent de manière violente, entraînant des purges dans l'armée) provoquent une extrême dissolution des mœurs et l'affadissement de la religion byzantine à laquelle le Concile de 692 cherchait à remédier...

Entre 716-717, les Arabes tentèrent un nouvel et formidable assaut contre Constantinople. Providentiellement encore une fois, à la faveur de l'accession au trône d'un homme énergique, Léon III l'Isaurien, Byzance se redressa et remporta une écrasante victoire sur la flotte arabe. Sur terre, toutefois les Arabes continuèrent à ravager l'Anatolie jusqu'à ce que Léon III les chasse de toute la partie occidentale, vers 741. Avec la nouvelle dynastie des Isauriens, l'Empire retrouvait une certaine stabilité, mais ce fut pour replonger dans l'hérésie et l'opposition à Rome !

Prétendant épurer le christianisme byzantin de la « superstition iconophile », Léon III décréta l'interdiction du culte des images en 726. Tout un courant y poussait, nourri d'influences monophysites (où l'on refusait de séparer l'humain du divin dans la personne de Jésus-Christ en le représentant) et sensible aux accusations d'idolâtrie lancées par les

juifs et les musulmans. Une grave crise de cent vingt ans en résulta au sein de l'Empire, mais elle donna à Rome l'occasion providentielle de se soustraire à l'oppression des Basiléus.

Le sectarisme de Léon III, venant s'ajouter à l'oppression de l'administration byzantine, provoqua le soulèvement de l'Italie, mais le pape Grégoire II maintint les possessions byzantines dans le loyalisme à l'Empereur. Tout en condamnant l'hérésie, en 731, son successeur Grégoire III poursuivit cette politique. Il en fut mal récompensé : pour répliquer à la condamnation romaine, Léon III fit armer une flotte (heureusement détruite), et priva l'Église des revenus ecclésiastiques procurés par la Calabre et la Sicile, territoires byzantins, avant de les annexer purement et simplement, ainsi que l'Illyricum oriental (Balkans), au patriarcat de Constantinople !

Et l'Empereur ne défendait pas Rome face aux Lombards. Son fils Constantin V Copronyme, iconoclaste fanatique, qui lui succède en 741, pas davantage. L'Empire profita pourtant d'une accalmie à l'Est à partir de 748. En 750, les Omeyyades furent renversés par les Abbassides et le nouveau pouvoir recula son centre de gravité de Damas à Bagdad, signe que la destruction de l'Empire chrétien d'Orient n'était pas sa priorité. Les Byzantins reprurent l'avantage vers l'Arménie, et Constantin V put réorganiser la défense de Constantinople, mais sans en distraire aucun soldat pour secourir Rome et Ravenne...

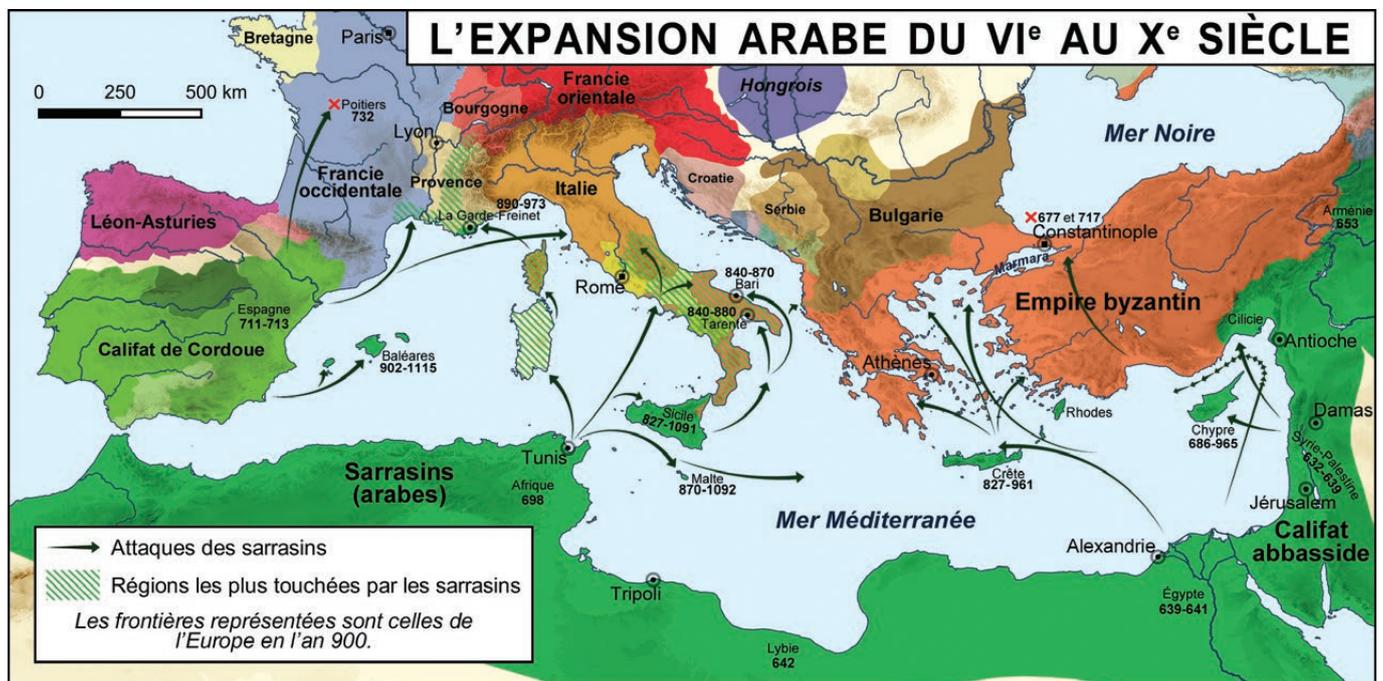
Ravenne tomba aux mains des Lombards en 751. La situation de la papauté était difficile : elle se trouvait en butte à l'hostilité d'un empereur hérétique qui l'abandonnait aux ambitions hégémoniques des Lombards, et dans Rome même, elle se voyait menacée dans son indépendance par l'aristocratie romaine ! Vers qui se tourner ?

Providentiellement, en ce milieu du huitième siècle, la seule puissance à compter vraiment en Europe occidentale est la puissance franque. Le pape Zacharie avait appuyé de son autorité le coup d'État de Pépin en 751, et en 753 son successeur Étienne II se rendit en Gaule pour en recueillir le fruit. L'intervention franque fut immédiate, et en 756, après deux campagnes, les Carolingiens dotaient la papauté d'un véritable État, indépendant du Basileus.

L'événement était considérable : Byzance perdait tout pouvoir sur la papauté et celle-ci nouait une véritable alliance avec les Carolingiens, se tournant résolument vers l'Occident où s'édifiait, et là seulement, la Chrétienté.

Ce choix fut définitif à partir du neuvième siècle, lorsqu'à la Noël de l'an 800, le pape Léon III couronna Charles empereur. À la fureur des Byzantins : ce n'est qu'en 813 que le Basileus consentira à faire acclamer Charles, et encore, uniquement comme « empereur des Francs ». Le patriarcat de Constantinople, quant à lui, voyait dans l'acte de Rome un "schisme profane" qui risquait de placer la papauté sous la tutelle d'une Église franque dédaignée.

Dans l'Orient occupé par l'islam, ces événements ne passèrent pas inaperçus. En dotant la papauté d'un patrimoine territorial et en relevant le titre impérial en Occident, la monarchie franque apparut au Calife abbasside en lutte contre l'Empire byzantin, comme la puissance chrétienne par excellence. Charlemagne entretint ainsi des relations cordiales avec le calife Haroun al-Rachid, qui n'allèrent cependant jamais jusqu'à une alliance de revers contre les Byzantins. Au contraire, elles profitèrent à la Chrétienté lorsqu'en 806 le Calife reconnut à Charlemagne un protectorat, purement moral certes, mais bien réel sur les Lieux



saints. Charles put ainsi couvrir de son prestige et secourir de mille manières pèlerins et fidèles par ses subsides, et la fondation d'institutions pieuses et charitables à Jérusalem.

Aux fidèles de Terre sainte, les Francs commencent à apparaître comme leurs protecteurs attirés. Le Saint-Siège lui-même les considérait désormais comme les plus capables d'embrasser si nécessaire, la cause de ces Chrétientés orientales éloignées et menacées.

LA FIN DE LA CRISE ICONOCLASTE.

En Orient, l'iconoclasme s'achève définitivement en 843, sous l'impératrice Théodora, fervente iconophile, qui restaura le culte des images.

L'Église byzantine avait triomphé des Basiléïs iconoclastes. Non pas tant la hiérarchie, qui avait été épurée des éléments iconophiles, mais les moines, conduits par de grandes figures comme celle de saint Théodore Studite, auquel les princes hérétiques firent une guerre impitoyable. Aux « césaropapes » les moines opposèrent en effet avec vigueur l'autorité romaine, seule légitime en matière de dogme ! Pourtant, l'Église ne put l'emporter qu'avec le soutien du pouvoir impérial ; paradoxalement, la victoire de l'orthodoxie entraîna une soumission accrue à l'Empereur. D'autant plus que dans leur désir d'indépendance, les chefs de l'Église byzantine restaient mal disposés vis-à-vis du Saint-Siège et de la grande popularité qu'il rencontrait auprès du peuple de Constantinople dans la défense des saintes images.

Cette longue période de crise continua d'altérer le christianisme byzantin qui n'était plus vivifié par son union à l'Église romaine et qui devint de plus en plus formaliste. Pour se garder des périls du césaropapisme, le monachisme oriental où se réfugiait le meilleur de l'esprit religieux, fuyait désormais les intérêts de l'Église militante. Cette attitude contribua à la sclérose de l'Église orientale et acheva de laisser le césaropapisme de l'Empereur sans aucun contrepoids.

RENAISSANCE BYZANTINE ET AFFAIBLISSEMENT LATIN (860-1050)

Tout au long de la crise, les Arabes du califat abbasside avaient mené une guerre d'usure ruinant les provinces frontalières. Il ne s'agissait plus de prendre Constantinople comme au temps des Omeyyades, mais de gagner butin et accroissements territoriaux. À ces ambitions matérielles et économiques, le fanatisme religieux était aussi venu s'ajouter ; c'est à cette époque que la religion islamique dont on avait vu apparaître les premiers germes sous les Omeyyades s'élaborait à Bagdad. C'est dire si la guerre intérieure occasionnée par l'iconoclasme constituait un véritable suicide au moment où les Arabes à l'Est, mais aussi les Bulgares à l'Ouest attaquaient si fortement !

À partir de la deuxième moitié du neuvième siècle toutefois, le pouvoir abbasside s'affaiblit et l'immense Empire commença à se désintégrer. Les petits émirats frontaliers continuèrent à harceler l'Empire byzantin, mais c'était la fin des puissantes attaques menées jusque-là.

C'est sur mer que l'activité musulmane fut plus intense et décisive (cf. *carte*, p. 30). Les sarrasins d'Afrique, pratiquement indépendants du califat abbasside et redoutablement actifs, transformèrent la *Mare nostrum* occidentale en lac islamique. À la faveur des troubles qui minaient l'Empire, ils pénétrèrent en Sicile vers 826 puis, appelés par les Napolitains contre les Lombards, s'introduisirent en Italie en 836, et occupèrent Tarente en 840. Une autre trahison chrétienne leur livra aussi Bari. En 846, ils pillèrent Saint-Pierre de Rome, alors située hors des murailles. Les Arabes s'établirent le long de la côte dalmate, et menacèrent la libre circulation entre la Sicile, l'Italie et Byzance ; en 870, ils occupèrent Malte.

Or, devant le péril arabe Rome était seule, et la perte en 875 de ses derniers soutiens carolingiens obligea la papauté à se tourner vers la seule puissance chrétienne qui comptait alors : l'Empire byzantin... Situation délicate, car au même moment, l'antagonisme entretenu par Constantinople contre Rome avait franchi un seuil.

LE SCHISME DE PHOTIUS.

En 858 le patriarche Ignace, qui refusait de fermer les yeux devant les scandales de la Cour fut exilé par Michel III ; à sa place fut nommé Photius. Seulement, Ignace n'avait pas démissionné de sa charge et les irrégularités étaient telles que le pape Nicolas I^{er} refusa de confirmer le nouveau Patriarche. En 863, Photius fut déposé par un synode romain. Soutenu par l'Empereur, il y riposta par une offensive en règle en adressant un libelle à ceux que le Pape avait pu mécontenter, mais surtout, chose encore inouïe, Photius récusait le Siège romain lui-même en l'accusant de nourrir des prétentions injustifiées quant à la prééminence sur les autres sièges patriarcaux. Enfin, en 867 un concile oriental excommunia et déposa Nicolas I^{er} ! La mort du Pape, mais aussi de l'Empereur et la disgrâce consécutive de Photius mirent fin à la crise cette même année, du moins temporairement, car dix ans plus tard, le successeur, Basile I^{er}, rappelait Photius !

Or en 877, Rome n'était plus en position de force et l'alliance byzantine contre les Arabes lui était indispensable. En 879, au concile de Constantinople, le pape Jean VIII rapporta donc la condamnation de Photius et Rome put profiter de l'action de Byzance. L'Empire conduisit une coalition des états italiens aboutissant à la destruction de l'émirat de Tarente en 880, et rétablit sa propre domination sur le nord de la Calabre et de la Pouille.

Mais la papauté achetait la paix plus qu'elle ne la donnait. Dans ce rapprochement plutôt politique, Photius ne s'était soumis qu'en apparence. Il disparut en 886, mais ses écrits antiromains continuèrent à se répandre et à flatter les pires sentiments des Byzantins au moment où la renaissance de l'Empire exaltait le patriotisme hellénique, et pendant que l'Occident sombrait dans l'anarchie.

La papauté entra elle-même dans l'une des périodes les plus lamentables de son histoire. De 896 à 1045, la plupart des papes qui se succédèrent furent souvent faibles, incapables et indignes. Certains se compromirent dans les aléas politiques et religieux de Constantinople, attirant le mépris d'une partie du peuple byzantin et du clergé.

L'« ÉPOPÉE BYZANTINE ».

Sous la ferme direction des empereurs de la dynastie « macédonienne » initiée par Basile I^{er} en 867, Byzance, elle, retrouve sa gloire. En 961, les Byzantins reprennent la Crète et délivrent la mer Égée puis Chypre et la Cilicie en 964-965. L'irréversible désagrégation du Califat abbasside leur facilite la tâche ; en 969, c'est la prise retentissante d'Antioche, le troisième siège patriarcal de l'Orient. Sous la conduite de l'empereur Jean Tzimiskès, une chevauchée militaire conduit les chrétiens jusqu'à Damas en 975, qu'ils réduisent, ainsi qu'Alep, en principautés tributaires.

Et Jérusalem ? La Ville sainte, désormais à portée de main, était certainement le but ultime de cette opération dans laquelle on a voulu voir une croisade avant l'heure (René Grousset, Daniel Rops...), mais les Byzantins y renoncèrent : ils ne devaient pas attacher leur nom à la reconquête du Saint Sépulcre. Jugeant les lignes de communication de son armée dangereusement étendues et confronté aux Fâtimides du Caire, plus redoutables que les Abbassides de Bagdad, Jean Tzimiskès préféra consolider l'emprise byzantine sur le littoral phénicien, avant de mourir subitement en 976.

Son successeur, Basile II (976-1025) fut l'empereur le plus glorieux de cette dynastie macédonienne. Sous son règne l'Empire atteignit l'apogée de sa puissance. L'autorité de Byzance se fit alors sentir des rivages de l'Italie aux plateaux d'Arménie, du Danube aux confins syriens avec un rayonnement moral, intellectuel et spirituel digne des plus grandes époques. Mais Basile II ne tenta pas de reprendre Jérusalem ; l'assujettissement des Bulgares, dont l'empire menaçait Byzance à l'Ouest, fut sa pensée constante et la tâche de la majeure partie de son règne (de 990 à 1018). Il s'appliqua aussi à consolider l'emprise de Byzance en Arménie.

Au Levant, la puissance byzantine et celle des Fâtimides s'équilibraient : le calife al-Hâkim ne parvint pas à s'emparer d'Antioche, que Basile dégagea en 995 et en 999, mais les Byzantins ne parvinrent pas à

consolider leur emprise en s'emparant de Tripoli. Les deux puissances conclurent une trêve de dix ans en 1001. Or, entre 1009 et 1010, al-Hakim déclencha une grande persécution antichrétienne (et antisunnite) tant en Égypte qu'en Syrie. Le Calife s'empara des biens des églises, dont il entreprit la destruction systématique et imposa d'intolérables vexations aux chrétiens.

Basile alors occupé à soumettre les Bulgares ne répondit pas à la provocation. Pourtant, « *il n'est pas douteux que le grand Basileus pouvait répondre à la persécution en relevant le défi par les armes. Byzance, à l'apogée de sa force, avait là l'occasion de remplir pleinement sa mission historique en prenant, quatre-vingts ans avant les Francs, l'initiative de la Croisade. En négligeant d'attacher son nom à la gloire de la délivrance du Saint-Sépulcre, elle laissa passer l'heure du destin.* » (René Grousset, *L'EMPIRE DU LEVANT*, p. 126)

Byzance ne manifesta-t-elle pas plutôt que le véritable esprit de la Croisade lui manquait ?

LE SCHISME ET SES CONSÉQUENCES

Basile II mourut en 1025. Comme Justinien au sixième siècle, il laissa à ses successeurs un héritage politique difficile à assumer. Cependant, le relèvement spectaculaire de l'Empire conduisait les élites dirigeantes byzantines à mépriser un Occident barbare en proie au même moment à des mêlées sanglantes et confuses, et l'Église d'Orient à réclamer de plus en plus haut l'indépendance.

De fait, dès le milieu du dixième siècle, l'attachement à la papauté n'a pratiquement plus d'appui parmi les Byzantins. Deux événements achèvent de le ruiner : le couronnement d'Otton I^{er} comme empereur romain germanique par le faible Jean XII, à la fureur des Byzantins, mais surtout, vers l'an 1040, sous l'influence de la Réforme clunisienne, le redressement de la papauté elle-même. Plus question de compromissions ni de démission en face des patriarches de Constantinople ; l'Occident chrétien émerge dans un ordre social renouvelé et vivifié par l'Église romaine, avec de saines et fortes institutions politiques, au plus loin du césaropapisme byzantin.

Les élites politiques et religieuses byzantines n'avaient pas discerné la lutte formidable que l'Église avait menée en Occident pendant ce terrible dixième siècle et qui préparait l'éclosion de la Chrétienté. Tandis que l'Église byzantine, elle, est minée par l'esprit schismatique et asservie au pouvoir ; sa vie s'étiolle. À l'heure des terribles dangers du onzième siècle, elle restera sans réaction.

LE SCHISME DE 1054.

Lorsque saint Léon IX accède au souverain pontificat en 1049, l'heure est à l'alliance entre Rome et Byzance face au péril normand en Italie du Sud. Le

Basileus, Constantin IX, qui doit aussi faire face aux Petchenègues sur le Danube, et aux Russes sur la mer Noire, cultive avec soin cette alliance à laquelle le Pape a joint l'empereur germanique Henri III.

Ce trio inquiète le patriarche de Constantinople, Michel Cérulaire. Cet ancien haut fonctionnaire devenu moine hait Rome. Patriarche depuis 1043, il était fermement résolu à être sans conteste le Pape de l'Orient ; lucidement et opiniâtrement il chercha l'occasion de la rupture. Comprenant que l'influence du Pape risquait d'évincer la sienne, Cérulaire s'employa donc à casser l'alliance de Constantinople avec Rome et à ramener l'Empereur à son vieux rôle « césaropapiste ». Le patriarche reprit la vieille tactique de Photius : tout en restant dans l'ombre, il suscita une polémique sur des questions de discipline et de rites. Léon IX y répliqua d'autant plus fermement que Cérulaire avait fait fermer les églises latines de Constantinople et que dans les troubles, des hosties consacrées avaient été profanées. Le Pape donna surtout à la polémique son véritable objet : la primauté romaine. Se croyant assuré du soutien de l'empereur, Léon IX envoya deux légats pour faire plier Cérulaire. Las ! ceux-ci se heurtent à l'orgueil inflexible et manœuvrier du patriarche qui les provoqua, en définitive, à fulminer l'excommunication en juillet 1054. Mécontent, l'empereur dut cependant s'incliner devant la sédition populaire que suscita contre lui le patriarche. Michel Cérulaire consumma le schisme en brûlant la bulle d'excommunication et en se proclamant dans un synode de l'Église orientale, le seul représentant de la véritable religion du Christ. Le patriarche tenait enfin cette indépendance religieuse qu'il avait désirée si avidement... au prix du schisme, que Byzance allait payer très cher...

En effet, dès la mort de Basile II, l'Empire avait recommencé à décliner ; à la mort de Constantin IX,

en janvier 1055, il sombra de nouveau dans l'anarchie au moment du plus grand péril.

L'INVASION DES TURCS.

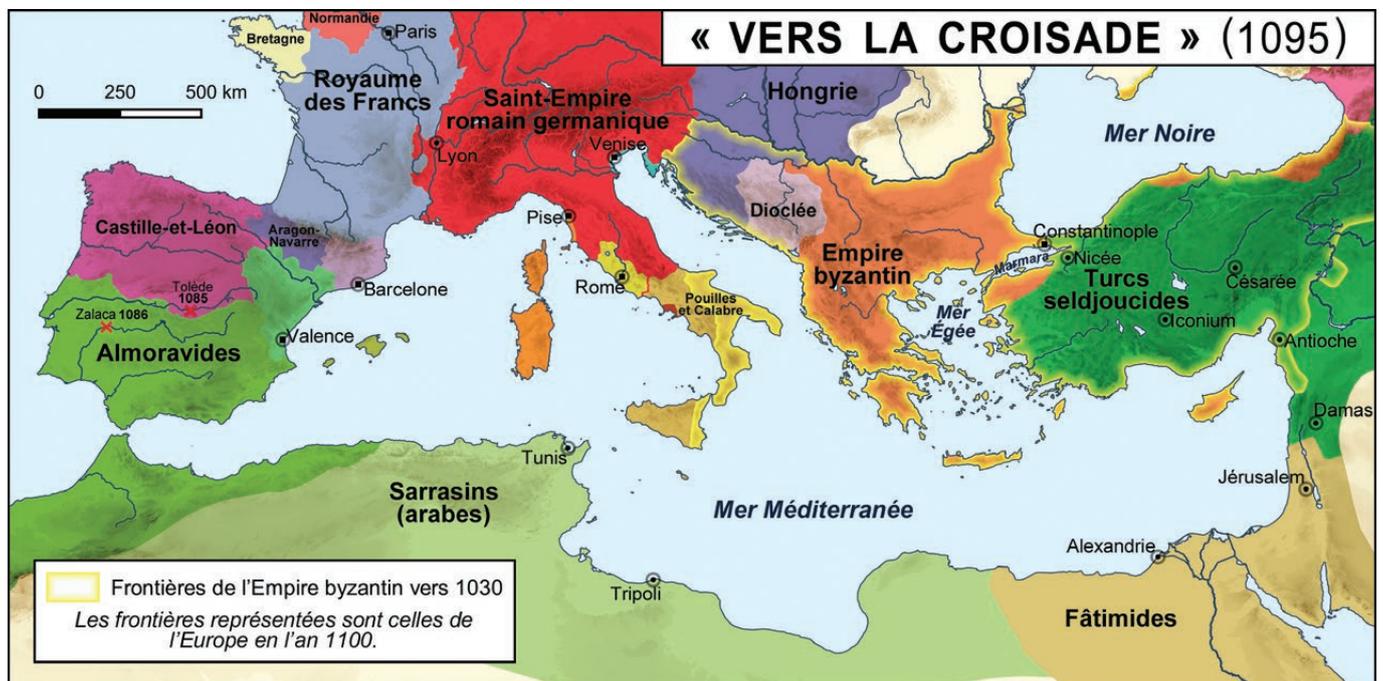
Venus des steppes de la mer d'Aral, les Turcs seldjocides avaient pris Ispahan en 1051 et leur chef s'imposa au calife de Bagdad comme son "lieutenant" en 1055. Dans la réalité, les Turcs étaient les nouveaux maîtres. Ils ravivèrent la guerre sainte abandonnée depuis longtemps par les Arabes et légitimèrent aux yeux du monde musulman l'hégémonie qu'ils s'arrogeaient sur lui.

L'Empire byzantin n'était pas le premier objectif du Sultan qui se consacrait à réaliser l'unité du monde musulman. Cependant, dès les années 1050, l'Arménie et la Syrie byzantines furent régulièrement pillées et ravagées par les bandes turques. En 1066, toute l'Arménie passait sous leur joug et les raids turcs dévastèrent bientôt l'Anatolie : En 1067, les Turcs ruinaient Césarée de Cappadoce, en 1068, Néocésarée et Amorium, en 1069, Iconium, en 1070, Chonae...

L'Empire fut incapable de leur résister efficacement. De 1055 à 1081, le trône fut l'objet d'une compétition sanglante entre les grandes familles et changea de main à sept reprises. L'action militaire fut gravement désorganisée par les purges et l'opposition insensée du pouvoir civil et de l'armée.

En 1071, l'empereur Romain IV fut battu par le Sultan à Mantzikert. Mais ce dernier, préoccupé d'aller soumettre le califat fâtimide du Caire n'exploita pas sa victoire ; ce sont les Byzantins eux-mêmes qui appelèrent les Turcs en Asie Mineure !

Au lendemain de la défaite, une guerre civile laissa les frontières dégarnies où s'engouffrèrent les bandes turques. Et pour lutter contre les Normands qui cherchaient à se tailler un fief en Asie Mineure,



Michel VII n'hésita pas à conclure en 1074 un pacte avec les Turcs qui leur envoyèrent une forte armée jusqu'à Chrysopolis.

Mais surtout, de 1078 à 1081, une nouvelle guerre civile opposa plusieurs prétendants au trône qui enrôlèrent en masse les bandes turques au service de leurs causes respectives ; les Turcs furent follement installés comme troupes auxiliaires à Nicée, et sur le littoral de la mer de Marmara. Ces étranges supplétifs passaient d'une alliance à l'autre et ravageaient affreusement les terres alentour.

Lorsqu'enfin Alexis Comnène s'imposa en 1081, les Turcs refusèrent de reconnaître le nouvel empereur, et occupèrent pour leur propre compte la Phrygie et la Bithynie jusqu'à la Marmara, la Lydie et l'Ionie jusqu'à l'Égée. À Nicée ils devaient fonder en 1092 le sultanat indépendant de « Roum ». De Smyrne ils tentèrent de s'emparer des grandes îles de la côte d'Asie. En Cappadoce, un autre groupe turc, les Dânichmendites, fonda un puissant émirat.

Le danger n'avait jamais été aussi grand pour Byzance, et la Chrétienté tout entière : car derrière les Turcs d'Anatolie, l'énorme masse des nomades turco-mongols d'Asie centrale, menaçait de déferler sur le Pont de l'Asie Mineure, jusqu'à Constantinople.

LA GÉOPOLITIQUE DES PAPES :

VERS LA CROISADE

Dans de telles circonstances, vers qui se tourner, sinon vers le véritable représentant de la Chrétienté, le Pape de Rome ? Dès 1073, Michel VII envoie une ambassade auprès de saint Grégoire VII pour réclamer du secours. La guerre impie que lui livra l'empereur romain germanique, Henri IV, empêcha seule saint Grégoire d'y donner suite.

Lorsque, vers 1092, l'empereur Alexis put se tourner de nouveau vers l'Asie Mineure, la situation était plus

favorable : les Turcs de Nicée ne cherchaient pas à s'étendre, mais à conforter leurs positions pour ne pas se couper de l'Est d'où leur venaient ressources et guerriers. Par ailleurs, ce sultanat dissident irritait le Sultan de Bagdad, prêt à un accord avec l'Empereur pour l'éliminer ! Mieux : à la mort du Sultan, ses possessions se morcelèrent : en plus du sultanat de « Roum », les Seldjoucides se divisèrent en un sultanat seldjoucide d'Iran, et deux petits royaumes de Damas et d'Alep. L'Égypte était toujours aux mains des Fâtimides chiïtes, sans compter, en Asie Mineure, les petits émirats que ne contrôlaient pas les Turcs de « Roum ».

Alexis ne songeait qu'à dégager Constantinople, mais n'osa pas s'engager dans des opérations d'envergure sans le soutien de l'Occident dont il appréciait la valeur militaire. Il dépêcha une ambassade au concile de Plaisance, en 1095, offrant au Pape la perspective d'un retour à l'unité. Aider les Byzantins pour favoriser leur retour à l'Église, Urbain II le voulait autant que son saint prédécesseur. Mais la situation avait évolué depuis 1073 ; mieux que le Basileus borné à ses seuls intérêts, Urbain II mesurait la gravité du péril musulman pour toute la Chrétienté : en Espagne, la Croisade de reconquête s'était heurtée aux Almoravides, pugnaces, qui avaient écrasé l'armée d'Alphonse VI à Zalacca en 1086. Les musulmans enserraient donc la Chrétienté de partout et le problème oriental s'était élargi avec la chute de Jérusalem aux mains des Turcs en 1078, compromettant désormais l'accès aux Lieux saints.

Le pape Urbain II comprit qu'était venu le moment d'un immense effort pour conjurer le danger. En septembre de la même année, au Concile réuni à Clermont, il prêcha la Croisade. Le Pape voulait un mouvement d'importance pour refouler l'islam et en attendait un double fruit : la ruine des Turcs et le retour des Grecs schismatiques. Non seulement en dégageant Constantinople, mais en allant jusqu'à Jérusalem, libérer le Saint-Sépulcre.

CONCLUSION

Au terme de ce survol de mille ans d'histoire de l'Orient, il est frappant de constater la ligne anti-orthodromique suivie par Constantinople depuis sa fondation.

Se posant en rivale de Rome, Constantinople n'eut de cesse de chercher à se soustraire à l'autorité de l'Église romaine, ne supportant pas que son pouvoir spirituel s'imposât à elle. Mais en s'opposant, sourdement ou de manière déclarée à la Papauté, Byzance en vint inéluctablement à se forger une personnalité propre, gréco-orientale qui, faute d'être tournée vers Rome et vivifiée par elle, fut stérile pour l'extension du Royaume de Dieu. Au contraire, quand elle ne la favorisa pas, Constantinople fut impuissante à

enrayer l'hérésie monophysite ; elle fut impuissante face aux tribus arabes qu'elle ne s'était pas souciée de romaniser. Et si elle offrit un rempart à la Chrétienté occidentale, elle s'éloigna toujours davantage de cette Chrétienté jusqu'au schisme où elle manqua de trouver sa perte dès le onzième siècle.

Or, c'est cette Chrétienté, barbare, mais catholique ! qui allait sauver Constantinople et l'Orient d'un anéantissement définitif. En prêchant la Croisade, le pape Urbain II mit en branle un mouvement qui reste l'impérissable gloire de la Chrétienté, en face d'un Empire byzantin, aujourd'hui disparu pour être toujours resté borné aux courts horizons d'une politique orgueilleuse et égoïste.

frère Michel-Marie du Calco.



NOUS avons fêté cette année Noël en Huronie. La Sainte Famille a trouvé refuge sous le porche d'entrée de la mission Sainte-Marie-des-Hurons, partageant le dénuement des saints martyrs canadiens et de leurs Indiens convertis.

« Ah ! mes frères, s'exclamait l'un deux, Joseph Chihwatenhwa, à la Noël 1639, *que veulent dire ces lumières brillantes et éclatantes au milieu de la nuit, sinon que Celui dont nous honorons maintenant la mémoire a, par sa naissance, dissipé les ténèbres et l'ignorance du monde ; ce qu'il a fait la première fois depuis tant de siècles, il le fait pour nous aujourd'hui pour la première fois en ces contrées, faisant la même grâce.* »

Pauvres moines-missionnaires perdus au milieu de chrétiens apostats, plus vicieux que les païens iroquois, nous ne souhaitons rien de meilleur pour la nouvelle année que l'avènement de cette grande lumière qui dissipe enfin les ténèbres d'un monde mauvais. La visite guidée de notre crèche par frère Bruno (sigle : S 172) nous fait retrouver avec bonheur les figures si attachantes des saints martyrs canadiens, entourés de leurs Hurons si édifiants, tandis que rôdent d'affreux Iroquois. Les plus physionomistes reconnaissent les traits des acteurs du dernier oratorio de frère Henry ! Cette crèche attire et retient dans la chapelle, près du Bon Dieu, non seulement les âmes contemplatives, mais aussi les enfants turbulents et des voisins plus ou moins déchristianisés, tout disposés cependant à s'attendrir devant l'Enfant et sa Mère, comme les bergers et les mages de jadis.

Frère Bruno, en guise de cadeau de Noël, s'est appliqué avec jubilation à nous faire méditer les mystères qui se révèlent à la Crèche. Notre Père nous ayant légué des trésors de doctrine, son charisme de disciple est de les faire fructifier, les mettre en valeur, pour nous faire goûter à notre tour les savoureuses intuitions théologiques de son maître. Les abonnés aux *logia* trouveront dans ces sermons de Noël une admirable illustration des privilèges de la Sainte Vierge, que la liturgie de la Nativité nous fait contempler, avec extase ! Sa Maternité divine, à l'école de saint Cyrille d'Alexandrie, sa Virginité perpétuelle, proclamée par saint Jean dans son Prologue. Marie est aussi l'Immaculée Conception, l'Épouse du Verbe, que chante saint Jean de la Croix dans son *ROMANCERO*, préexistante auprès de Dieu avant tous les siècles, ainsi que la contempla sainte Louise de Marillac.

BLANCHE LUMIÈRE

Cette mystique ferme, cette doctrine sûre font notre bonheur. Et tant pis pour les avertissements des esprits chagrins et jaloux !

SESSION DE L'ÉPIPHANIE

La nouvelle année a offert pour étrennes à notre diocèse de Troyes un évêque. C'est avec d'autant plus d'empressement que nos amis ont rallié nos maisons pour la retraite mensuelle des 8 et 9 janvier, avides d'apprendre ce qu'en pensait frère Bruno.

“L'AFFAIRE DE NANTES”.

Mgr Joly est membre de la commission doctrinale de la Conférence des évêques de France, qui publia en 2020 un avertissement ignominieux contre la doctrine de notre Père l'abbé de Nantes. Frère Bruno accueillit nos retraitants en expliquant que s'il n'avait pas répliqué au document de la CEF, c'était pour bien marquer son refus de lui reconnaître une autorité qu'elle n'a pas. Dans l'Église, ce sont en effet les évêques qui détiennent personnellement le pouvoir d'enseignement, pour le territoire placé sous leur juridiction.

Mais voici que la Providence a placé Mgr Joly à la tête de notre diocèse, comme successeur des Apôtres, chargé d'enseigner, de sanctifier et de gouverner cette portion du troupeau du Seigneur, pour la guider vers le Ciel. Nous l'accueillons avec une joie surnaturelle et, pour honorer son pouvoir spirituel, explique frère Bruno, il importe que nous lui fassions connaître en toute vérité la “grande affaire” de la vie de notre Père, que l'avertissement de la commission à laquelle il appartient s'est ingénié à éluder : quel tour de force !

Frère Bruno nous exposa donc samedi après-midi la première partie de “l'affaire de Nantes”. Sous le titre : *ENFANT DE L'ÉGLISE*, il retraça la jeunesse de notre Père, ses premières armes contre le progressisme et le modernisme, jusqu'à son analyse systématique des Actes conciliaires, dont il discerna le venin révolutionnaire dès leur promulgation. Avec le recul que nous avons aujourd'hui, frère Bruno s'exclame sans craindre la contradiction : « *C'est un parcours sans faute !* »

La seconde partie suivra, le mois prochain. Nos communautés canadiennes ont si bien compris l'intérêt primordial de cette présentation du théologien de la Contre-Réforme catholique, qu'elles ont tenu à y assister en direct, malgré le décalage horaire. La vie de notre Père révèle en effet non seulement les causes de la ruine de l'Église – que nul ne songerait plus à contester ! –, mais elle en indique aussi les remèdes.

Deux conférences de notre retraite d'automne (sigle : S 171), objet de la méditation de nos retraitants, complétaient opportunément cette rétrospective. La

première, sur le *CURÉ DE NOTRE-DAME DE VILLEMAUR*, raconte comment notre Père étancha sa soif d'amour de la Sainte Vierge en vivant dans l'intimité de la Sainte Famille à Nazareth. Il y puisa aussi les lumières et les forces pour dénoncer l'envahissement de l'Église par le progressisme et la conquête du monde par le communisme.

En 1963, notre Père s'écria avec angoisse : « *L'hérésie est au Concile !* » Or c'est une nécessité inéluctable et une malédiction pour toute secte d'aller s'attaquer et se briser sur la pierre d'achoppement du culte de la Sainte Vierge. Et spécialement, en notre siècle, de Notre-Dame de Fatima. Le titre de la seconde conférence était donc : « *VOUS SEULE VAINCREZ LES HÉRÉSIES DANS LE MONDE ENTIER* ». Défenseur de la Foi, notre Père devint le champion de l'Immaculée : c'est tout un ! « *On ne peut pas être enfant de Marie, confiait-il en effet, sans être dans l'Église et aux premiers postes, aux postes difficiles et dangereux, et sans lutter contre le démon pour servir le Christ par la force du Saint-Esprit.* »

ACTUALITÉS : L'ÉGLISE, LA FRANCE, LE MONDE.

Saviez-vous que notre Père avait prophétisé la glorification de Jean-Paul I^{er} dont on nous annonce la béatification le 4 septembre 2022 ? Il l'avait espérée solennellement, le 2 octobre 1978, trois jours après son martyre. Il y voyait par avance la preuve de la sainteté persistante de l'Église : « *Étant donné que la grande majorité de l'Église a suivi les mauvais pasteurs qui l'ont entraînée dans des voies de perdition depuis quinze ans, puisque cette grande majorité a été entraînée, abusée dans l'obéissance en croyant bien faire, je trouve qu'il est très important qu'une grande sainteté apparaisse justement dans ce parti de l'obéissance.* » Nous prémunissant contre tout orgueil pharisaïque, la canonisation d'Albino Luciani sera le gage de l'unité de l'Église ! Cette bonne nouvelle, c'est la blanche lueur de l'aube au terme de la nuit de l'apostasie.

Pour l'heure, L'ÉGLISE demeure livrée à la frénésie réformatrice du pape François. Mgr Aupetit est une nouvelle victime de son obsession de déclergification, tandis que les communautés religieuses vivent sous le couperet de la condamnation des principes mêmes de la vie religieuse : obéissance, autorité, fidélité doivent disparaître pour que fleurisse la liberté !

LA France poursuit inexorablement son déclin républicain. Héritière d'un empire magnifique, dans le Pacifique et au Sahel notamment, elle sape elle-même son influence à force d'idéologie démocratique. La

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS

DVD : achat 7.50 €. – CD : achat 5€.

Ajouter le prix du port.

◆ CONFÉRENCES MENSUELLES À LA MAISON SAINT-JOSEPH

JANVIER 2022

- ACT. L'ÉGLISE, LA FRANCE ET LE MONDE. 1 DVD – 1 CD.
- S 172. NOËL AU PAYS DES HURONS. 1 DVD – 1 CD.
- PC 85. SAINT AUGUSTIN PRÊCHE AUJOURD'HUI.
SESSION DE LA TOUSSAINT 2021
- 4. DOCTEURS DE LA FOI. 1 DVD – 1 CD.
- 5. UN VRAI SERMON DE SAINT AUGUSTIN DANS
SA CATHÉDRALE D'HIPPONE. 1 CD.

◆ LES CONFÉRENCES DU CAMP DE LA PHALANGE 2021

DÉCEMBRE 2021

- PC 84. GÉOPOLITIQUE ET ORTHODROMIE CATHOLIQUE.
- 5. MISSION ET COLONISATION (1096-1763).
- 6. AUX AVANT-POSTES DE LA CHRÉTIENTÉ :
LE ROYAUME FRANC DE JÉRUSALEM. 2 DVD – 2 CD.

France cède la place à des nations de prières... ou bien à la Russie. Sous la gouverne de Vladimir Poutine, cette dernière, en composant habilement avec la Chine et les États-Unis, étend heureusement son influence pacificatrice à travers LE MONDE : dans la poudrière du Moyen-Orient comme dans le chaos africain ou bien en Ukraine, avec méthode, cohérence et compétence. Les sanctions occidentales elles-mêmes se retournent finalement à son avantage !

Frère Bruno conclut : « *La main de Dieu est là, et je vais dire une chose que je n'ai jamais dite : ce sont les fruits de la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie que le pape Jean-Paul I^{er} avait l'intention de prononcer à Fatima, intention dont il a payé le prix par son martyre, comme Jésus sur la Croix.*

« *De même que le "baptême de désir" remplace le sacrement que des parents n'ont pu administrer à leur enfant nouveau-né mort sans baptême, la consécration de "désir" par le pape Jean-Paul I^{er}, martyr de ses frères, a attiré les grâces du Cœur Immaculé de Marie sur la Russie dont elle est la Reine.* »

(père Guy de la Miséricorde.

Directeur de la publication : Frère Gérard Cousin. Commission paritaire 0323 G 80889.

Impression : Association La Contre-Réforme Catholique.

F-10260 Saint-Parres-lès-Vaudes. – <http://www.site-crc.com>

ABONNEMENT 30 €, étudiants 18 €, soutien 60 €.

POUR LES PAYS D'EUROPE 36 €, AUTRES PAYS 60 €, par avion 70 €.